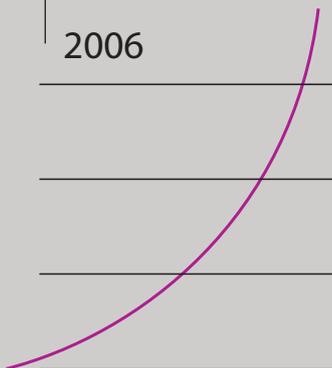


Rapport financier



2006



TROC
DE L'ILE



TROC
INTERNATIONAL



Sommaire

Message du Président Page 4

Présentation du groupe Page 8

Rapport de gestion du directoire Page 28

Rapport du conseil de surveillance Page 39

Résolutions soumises à l'Assemblée générale Page 43

Éléments financiers Page 48

Patrimoine, Situation financière, Résultats

A. Comptes consolidés Page 50

B. Comptes sociaux Page 66





Le message du Président



25 ans déjà et plus que jamais l'avenir devant nous ...

Notre mode de vie connaît un changement profond, suscité par l'émergence de nouveaux comportements de consommation

Le marché de l'occasion, des biens d'équipement, de loisirs et de décoration de la maison, est en plein essor dans tous les pays occidentaux.

Pour la France uniquement, le volume annuel de transactions d'occasion est estimé à 6 milliards d'Euros.

Les dépôts-vente, peu structurés en 1982, représentent 11% des transactions de ce marché et un chiffre d'affaires de 650 millions d'Euros. A ce jour, seule 6% de la population fréquente les dépôts-vente.

L'activité de Troc de l'île représente en France 15 % du marché du dépôt-vente.

Nous avons donc devant nous de très belles perspectives de développement, encouragées par un profond changement du comportement du consommateur.

Un marché révélateur de son époque et créateur de pouvoir d'achat

En 1990 : 20% de la population vendait en occasion, en 2000 : 50% de la population vend en occasion (source : Troc de l'île/enquête Ecomark)

Quatre tendances majeures expliquent la croissance de ce marché :

Des ventes de biens d'équipements neufs dynamisées par : une offre accrue des produits, un raccourcissement de la durée de vie du mobilier, une évolution technologique galopante.

Un marché soutenu par un consumérisme de plus en plus affirmé : la diversité de l'offre, le souhait de renouveler régulièrement sa décoration intérieure, « l'envie de notre société » de changer de cadre de vie entraînent une forte volonté de recyclage. L'évolution du mode de consommation amène les individus à vouloir tirer parti de la valeur du bien qu'ils souhaitent changer, pour en acquérir un neuf.

Les prises de conscience écologiques et de protection de l'environnement, **l'alter-mondialisme** (protocole de Kyoto, pacte écologique...) amènent les consommateurs à vouloir recycler, plutôt que « jeter ».

L'achat de biens d'occasion concorde également avec la tendance de plus en plus marquée des consommateurs à s'orienter vers « l'achat malin » . Acheter moins cher est un moyen astucieux d'augmenter le pouvoir d'achat. Selon une étude BVA menée en avril 2005 pour Troc de l'île, 41% des personnes interrogées se rendent dans les dépôts-vente pour y faire des achats. Pour les interviewés ne fréquentant pas les enseignes de dépôts-vente, le bon rapport qualité prix et le vaste choix des produits proposés sont les principaux motifs qui les inciteraient à se rendre dans un magasin de cette nature.

Un concept qui s'affirme, des méthodes qui se renforcent

En 2006, pour avancer dans notre recherche d'excellence, nous avons décidé de lancer, avec la collaboration de l'ensemble des franchisés, un nouveau programme, baptisé « BEST PRACTICES », destiné à améliorer la formation de nos équipes dans nos points de vente, et à encore mieux homogénéiser la qualité de nos services.

Ce vaste et ambitieux programme disponible dès la fin 2007 va révolutionner le marché de l'occasion aujourd'hui hybride et peu structuré, accélérer le volume de dépôt dans les magasins et ainsi améliorer **significativement nos performances.**

Des perspectives de nouveaux développements

Parallèlement à cette volonté de croissance organique, le développement de nouveaux points de vente dans tous les pays où nous sommes implantés reste une priorité. La croissance externe, par l'implantation à l'international est une autre priorité du groupe et se fera tout en préservant la rentabilité.

A l'aube 2007, nous nous **implanterons en Hollande.** Le réseau Troc de l'île/Troc International s'étendra donc sur 7 pays.

Un programme de développement dans de nouveaux pays est également à l'étude.

Nous fêtons en 2007 les 25 ans de notre enseigne

Tous nos programmes sont en place pour donner un nouveau tournant au groupe créé il y a 25 ans par JEAN-PIERRE BOUDIER, en maintenant les fondements de notre concept plus que jamais d'actualité....

Georges Yana
Président du Directoire



Il y a 25 ans avec l'ouverture de son premier TROC DE L'ILE, Jean-Pierre BOUDIER posait les bases d'un concept novateur qui allait devenir un acteur incontournable dans le paysage du commerce des biens d'équipement de la maison.

Ce concept qui favorise l'achat/revente des biens mobiliers, de décoration et d'équipement de la maison s'inscrit dans toutes les tendances de son époque.

TROC DE L'ILE répond aussi bien aux besoins financiers : valoriser ses vieux objets, revendre ses anciens meubles avant l'acquisition de nouveaux, les déménagements, les événements familiaux, changer de lieux d'habitation ; qu'aux phénomènes de mode et de société : les considérations écologiques : recycler et ne pas jeter, l'envie de « customiser » ses objets, l'engouement pour la décoration d'intérieur, "créer sa déco à soi".

Historique

1982 - 1987

Création en 1982 par Jean-Pierre BOUDIER du premier TROC DE L'ILE. Ouverture en 1987 de la première franchise.

1996 - 1997

En 1997, TROC DE L'ILE réalise son introduction sur le **Marché Libre de la Bourse de Paris**. Renforcement du développement à l'international avec la signature de la **Master Franchise pour la Belgique** et l'ouverture du premier point de vente en Espagne à Barcelone.

2003

Ouverture de trois points de vente en Allemagne et développement de la franchise en Espagne.

1988 - 1994

Entre 1992 et 1997, TROC DE L'ILE reçoit **chaque année le trophée IREF** du meilleur franchisé de France.

1998 - 2000

Cette période est marquée par la diversification du réseau avec **129 points de vente fin 2000** répartis sur **6 pays d'Europe** (France, Belgique, Luxembourg, Suisse, Allemagne, Espagne).

2004

Publication du livre de Jean-Pierre BOUDIER "de chômeur à PDG". Lancement de la "**Pépinières d'entrepreneurs**". **Franchissement des 150 magasins en Europe.**

1995

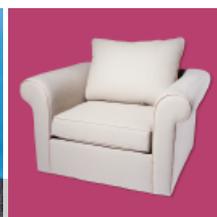
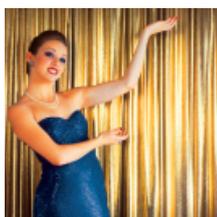
Première **implantation à l'étranger**, en Suisse, et création de l'enseigne **TROC INTERNATIONAL**.

2001 - 2002

Le service s'étoffe par la **création du site TROC.COM**, vitrine du réseau TROC DE L'ILE offrant plus de 240 000 objets en ligne.

2005

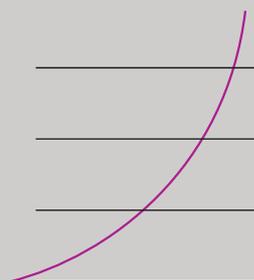
Acquisition de la Master Franchise Belge. **Lancement du plan « Ambitions 2010 ».**





Troc de l'île

Présentation
du groupe



Notre activité

L'idée originelle était d'appliquer les techniques de la grande distribution au dépôt-vente entre particuliers, une activité alors naissante et inorganisée.

Depuis sa création, le Groupe a donné au dépôt-vente les traits d'un commerce moderne. Le choix du développement par la franchise a permis une rapide progression des parts de marché, qui dépassent désormais 20%.

L'ameublement représente 70% des ventes dont 20% de brocante, l'électroménager et l'audiovisuel 8% chacun, et les loisirs 14%.

Notre métier : "l'occasion", Notre concept : "appliquer au secteur du dépôt-vente les techniques de la grande distribution"

*Le marché de l'occasion "un phénomène moderne".
Sur ce marché en très forte expansion s'échangent chaque année 6 milliards d'Euros de biens.
Les biens d'équipements d'occasion dans les achats des ménages Français représentent 17%,
une part en constante augmentation.*

Quelles sont les sources du succès du marché de l'occasion ?



Des considérations écologiques : les préoccupations sur le recyclage, la préservation de l'environnement, le développement durable sont autant de facteurs qui conduisent les consommateurs à recycler leur mobilier.

L'augmentation du pouvoir d'achat, la mobilité géographique et sociale, sont de nombreuses occasions de renouvellement des biens d'équipement des foyers.

Dans ce contexte TROC DE L'ILE a su maîtriser ce marché en pleine expansion. La palette de services offerts, la densité du nombre de points de vente, font de TROC DE L'ILE le leader de ce marché avec plus de 15 millions de clients.

Notre éthique



"La complémentarité d'intérêts et le respect des clients".
Le concept TROC DE L'ILE repose sur la complémentarité d'intérêts qui existe entre le vendeur et le commerçant. En effet la commission perçue par TROC DE L'ILE est proportionnelle au prix de vente. Les conditions de ventes et le prix sont définis à l'avance, enfin les biens sont exposés dans des surfaces agencées et entretenues.

Le "Contrat Sûr" : sur simple demande le déposant bénéficie de l'expertise et de l'estimation à domicile gratuite de ses biens. Un contrat clair et précis est signé par les deux parties à chaque dépôt. Les biens sont assurés contre les risques d'incendie et de vol. L'état de vos ventes est accessible 24h/24h par internet. Le produit des ventes est directement adressé au déposant par chèque ou virement. Cette palette de service est destinée à réduire la contrainte du déposant.

Leader dans le dépôt-vente TROC DE L'ILE s'engage à toujours plus d'éthique et de transparence. Lancé en 1994, "l'engagement 100%" est un véritable contrat de sérénité pour le déposant.

La "garantie totale TDI" : assurance unique en France, certifie au déposant le paiement intégral ou la restitution de son bien en cas de défaillance du magasin.

Le **Contrat Sûr**





La franchise

La franchise :

un formidable levier humain

Le franchisé TROC DE L'ILE doit être un entrepreneur à part entière, véritable manager, commerçant, technicien ; il est avant tout un prestataire de services. Pour sa part le franchiseur apporte un concept finalisé, un transfert de savoir-faire, une assistance permanente, la notoriété d'une enseigne et l'animation d'un réseau aux multiples talents. La combinaison de ces atouts clés a permis depuis 1987 l'essor du réseau TROC DE L'ILE qui compte 171 points de vente dans 6 pays d'Europe.

Les atouts de la franchise

La force d'un réseau et la notoriété d'une enseigne.

Le franchisé TROC DE L'ILE utilise le nom de l'enseigne et la marque pour exploiter sa propre entreprise. En échange de cette licence d'utilisation, il doit respecter le concept et les préconisations du franchiseur en matière de normes et méthodes commerciales.

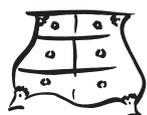
Sur le plan pratique le contrat de franchise apporte à ses adhérents les services suivants :

Une formation exceptionnelle

60 Jours de formation pour les collaborateurs TROC DE L'ILE

Les styles, l'évaluation des biens, la cote sur le marché, les services clients, le merchandising... une formation complète et unique sur le métier du dépôt-vente est dispensée par l'équipe de l'institut de formation. Les cas pratiques réels sont étudiés en direct sur la surface de vente. Dans l'institut de formation, une salle informatique permet la prise en main du programme et la simulation de cas.

Une formation continue : les actions menées par la commission formation et la volonté du réseau se traduisent par des actions de formation annuelle, sur des sujets aussi vastes que : le développement personnel, les techniques de vente, l'internet...



Un outil informatique unique

Un logiciel de gestion des dépôts-vente.

Une équipe informatique de 9 personnes est entièrement dédiée au réseau. La hotline, le service web, le développement et la mise à jour constante du logiciel sont des outils uniques au service du réseau.



Dépôt
Améliorer
plus vite
la vie
de tous
Vente

L'animation



L'animation : la "dynamique" du réseau

Animer et accompagner le réseau est une des priorités de TROC DE L'ILE. Dès l'ouverture, un animateur est présent auprès des franchisés. Premières évaluations, choix du stock de démarrage, publicité de lancement... L'animateur assiste le franchisé dans ses premiers pas. Par la suite, l'animation accompagne les franchisés tout au long de leur parcours.

TROC DE L'ILE : Une franchise de services



Les franchisés bénéficient de l'ensemble des services centraux : comptabilité, finance, gestion, juridique & social, marketing, publicité, hotline informatique ; tous chez TROC DE L'ILE assurent un support technique au réseau.

Chaque mois, la "TROC NEWS" informe des nouveautés et de la vie du réseau. Les "Infos-Troc" et "Mémo-Troc", enrichissent le manuel opératoire d'éléments sur les styles de meubles, les aspects techniques du métier, les évolutions juridiques et fiscales...

Organisée en région, l'animation TROC DE L'ILE, est l'élément essentiel de la performance et de la cohérence du réseau. Les animateurs, lors de leur passage en magasin, relaient les idées, conseillent et assistent les franchisés dans leurs choix commerciaux.

Le "CODYPEC" analyse et compare les performances commerciales du réseau. Le congrès annuel, le congrès vendeurs, les réunions régionales et intra régionales sont l'occasion de réunir franchisés et franchiseur en ateliers autour de thèmes de travail.



Le marketing et la publicité : des outils de communication novateurs

Chaque année un budget de 1.7 millions d'Euros est consacré à la communication du réseau TROC DE L'ILE / TROC INTERNATIONAL.

Sans cesse à la recherche de nouvelles sources, le marketing innove sur des produits originaux et ciblés. Les packs déménagements, les services de marketing direct ("nouveaux emménagés", "mon mailing.com"), l'identité sonore et olfactive, viennent renforcer les grandes campagnes de communication nationale et notamment celles des "DECO TROC", opération commerciale de 10 jours destinée à valoriser et faire connaître les dépôts vente.

Des partenariats avec d'autres marques leaders sont créés. Internet, via notre site TROC.COM, constitue une formidable vitrine pour l'ensemble du réseau TROC DE L'ILE / TROC INTERNATIONAL avec 440 000 objets en ligne (soit une augmentation de 10 %) et 300 000 connexions mois soit près de 60 % de connexions en plus par rapport à l'exercice précédent.





Les magasins sous enseigne TROC DE L'ILE / TROC INTERNATIONAL

Magasins sous enseigne au 30/09/2006

	2000	2001	2002	2003	2003	2004	2006
France	110	109	107	107	113	117	127
Belgique	15	19	23	25	26	28	28
Luxembourg	1	1	2	2	2	2	2
Espagne	1	2	2	3	4	4	4
Allemagne	1	2	2	5	5	7	7
Suisse	1	1	1	1	1	2	3
	129	134	137	143	151	160	171

Surface commerciale en m²

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	141 900	147 400	150 700	157 300	170 026	180 160	192 546

Effectifs

	France	Belgique	Allemagne	Espagne	Suisse	TOTAL
	635	140	35	20	12	842



Améliorer l'image globale et l'image des services de l'enseigne

C'est concevoir une modélisation intérieure claire et structurée, une modélisation extérieure visuelle identifiable immédiatement.

Disposer d'un matériel informatique performant : logiciel dédié remis à jour en permanence, site internet, hardware évolutif pour lequel les franchisés bénéficient d'un système de financement sur mesure négocié par le franchiseur.

Gamme de literie « TROC DE L'ILE » exclusive et sur mesure pour le réseau, référencement de fournisseurs.

Communiquer sur les services TROC DE L'ILE/TROC INTERNATIONAL, pour incarner la référence qualitative européenne du dépôt-vente.

Un important travail a également été réalisé, sur la conception de mobilier permettant une meilleure présentation des produits en magasins. Les premiers éléments ont été testés dans le courant de l'année 2004. Le déploiement sur l'ensemble des magasins devrait se faire d'ici fin 2006. Le coût individuel par magasin est estimé à 10 000 €.

D'autres études vont maintenant se mettre en place, quand à l'image de l'enseigne et de ses services, sa notoriété. Les résultats devraient être rendus en 2006/2007.

Renforcer la cohérence du réseau

Le renforcement de la cohérence du réseau passe principalement par des actions commerciales déclinées auprès des magasins et relayées par le réseau des animateurs.

Par la communication franchisés / franchiseur (TROC NEWS, animation,...), mais aussi entre franchisés (réunions régionales, congrès international,...).

Par des filiales pilotes et modèles, gérées en direct par

le franchiseur et bases de tests du concept. Par la solidarité du réseau (parrainage, directeur de région, ordre du Hérisson).

Cette priorité s'est traduite par un découpage régional des secteurs, des réunions intra régionales organisées par les animateurs et une TROC NEWS éditée mensuellement.

Le développement de l'international



L'enseigne TROC DE L'ILE/TROC INTERNATIONAL est maintenant présente dans 7 pays Européens : France, Belgique, Allemagne, Espagne, Luxembourg, Suisse et depuis début 2007 Hollande, c'est la concrétisation d'une des volontés affirmée dans le plan « Ambition 2005 ».

En Allemagne, le développement en franchise commencé en fin 2003, s'opère de façon concentrique autour de Bonn, afin d'obtenir un bon maillage du territoire et faciliter ainsi le développement et la reconnaissance de l'enseigne. A ce jour 7 points de vente ont été ouverts. L'Allemagne représente un potentiel de 150 points de vente.

En Espagne, les succès de nos filiales de Barcelone et Gérone, permettent d'envisager un développement du concept dans ce pays, représentant un potentiel de

100 magasins. A ce jour deux franchises ont été créées.

En Belgique, la réorganisation destinée à favoriser le développement et l'ouverture de points de vente dans la partie Nord du pays (avec un potentiel de 20 points de vente supplémentaires) s'est concrétisée par l'ouverture de 2 nouveaux points de vente dans la partie Flamande du pays.

En Suisse la master franchise signée en 2004, portant sur un potentiel de 12 points de vente à permis l'ouverture de 3 magasins, 1 est à venir sur l'exercice prochain.

Des contacts ont été noués pour des développements vers d'autres pays que nous étudions, afin de favoriser le développement de notre enseigne dans toute l'Europe.





La transition vers « Ambitions 2010 » :



La suite du plan « Ambitions 2005 » nous conduit à un devoir d'excellence et de perfection afin de conserver le leadership du marché et d'améliorer nos résultats.

Ambitions 2010 se décline en nouveaux axes stratégiques :

- Mieux maîtriser le marché de l'occasion
- Poursuivre l'harmonisation du concept
- Travailler l'assortiment des familles de produits
- Développer le merchandising des surfaces de vente
- Affiner la formation des équipes
- Poursuivre l'évolution du site internet : www.troc.com

Les projets phares dont les développements sont en cours :

Affiner la formation des équipes

Il s'avère essentiel, pour l'avenir de notre groupe de structurer et faire évoluer les formations dispensées à nos équipes.

Un vaste programme recensant les meilleures pratiques commerciales et de gestion de notre enseigne a été mis en place.

La première phase en cours, durant le premier semestre

2007, consiste à compiler, analyser, formaliser les meilleures pratiques professionnelles.

Les phases suivantes, prévues pour le deuxième semestre 2007, consisteront à élaborer des manuels opératoires et de formations, ainsi qu'une grille de classification et des niveaux de qualification.

Poursuivre l'évolution du site internet : www.troc.com

Internet est un formidable outil de communication et de commercialisation ...

Un des axes stratégique d' « Ambitions 2010 » et de faire évoluer notre site internet. Un projet d'évolution est à l'étude et devrait aboutir durant le second semestre 2007.

Les conclusions seront présentées et validées par le comité de pilotage TROC.COM et les commissions marketing/publicité.

Mieux maîtriser le marché de l'occasion

C'est approfondir notre connaissance des comportements du consommateur mais aussi être un acteur d'influence sur l'évolution de ce marché par la richesse et le sérieux de notre offre mais aussi par notre « visibilité » .

A cet effet une étude BVA a été réalisée courant 2005, sur le comportement des consommateurs vis-à-vis de la destination de leurs biens d'équipements usagés (vendus, donnés, jetés...) et sur leur attitude vis-à-vis des dépôts ventes. Une nouvelle étude BVA est en cours, dont les

conclusions seront disponibles en Mars 2007.

Une nouvelle campagne de relation publique de grande envergure est en place pour 2007, axée sur notre 25ème anniversaire.

D'autres actions s'élaborent en vue d'améliorer la performance et la maîtrise de notre développement.

Développer le merchandising des surfaces de ventes

Fin 2004, des consultations avaient été lancées auprès d'agences marketing afin d'améliorer le merchandising des points de vente. Les premières préconisations ont

été présentées au congrès 2006 et identifient les éléments clés de la « performance merchandising » d'un TROC DE L'ILE.

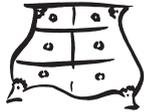
**Poursuivre
l'harmonisation
du concept**

Au fur et à mesure que l'offre des dépôts vente va se structurer, les exigences du consommateur vont évoluer. Nous devons donc rester en veille par rapport à ces

demandes et proposer au consommateur une offre homogène et conforme à ses attentes.

**Travailler l'assortiment
des familles de produits**

Sera la suite naturelle donnée au développement du merchandising des surfaces de vente.



Afin de renforcer la présence à l'international, d'harmoniser la communication et la cohérence des actions à l'international, un « comité de Coordination Internationale » a été mis en place en 2003. Il se compose de :

Comité de Coordination Internationale



**Directeur
du Développement
France et Coordinateur**



Patrick JUTEAU

**Directeur Réseau &
Développement Allemagne**



Alexander HELM

**Président du Directoire
de TROC DE L'ILE SA**



Georges YANA

Master Franchisé Suisse



Fabien DOUSSE

**Directeur Général
Belgique/Luxembourg**



Jan VERWAETERMEULEN

La Task Force Marketing



Georges YANA : Président du Directoire de TROC DE L'ILE SA
Pierre ENGEL : Directeur Général Adjoint TROC DE L'ILE SA
Patrick JUTEAU : Directeur du Développement France et Coordinateur International
Patrick MERCIER : Conseil en Communication & Marketing

Ce comité coordonne les stratégies de développement et de communication du Groupe en France et à l'International

Le Groupe

Dès l'origine, TROC DE L'ILE SA s'est développé à la fois vers les franchises et vers les filiales. L'activité filiales magasins est essentielle à la bonne réitération du concept nécessaire à toute activité de franchise, mais aussi à la maîtrise et à la connaissance de l'évolution du marché. Outre des filiales en France, TROC DE L'ILE SA détient des filiales à l'étranger notamment en Allemagne, en Belgique et en Espagne, où celles-ci assurent le développement de la franchise sur place. TROC DE L'ILE SA entend poursuivre son développement en filiales, tout en conservant une juste proportion dans la répartition filiales/franchises.

Outre les filiales magasins, d'autres unités nécessaires au soutien technique du réseau ont été créées, comme MARKINFO : unité qui gère l'informatique (hardware et software pour l'ensemble du réseau en Europe) mais assure aussi la communication (publicité, marketing direct...), des Sociétés Civiles Immobilières (dont le but est de promouvoir et de faciliter l'implantation des points de vente).

Evolution des filiales



Nombre de Filiales Magasin

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
France	22	25	29	29	29	36
Espagne	2	2	2	2	2	2
Allemagne	1	1	2	2	2	4
Belgique & Luxembourg					2	3
Total	25	28	33	33	35	45

Evolution du Groupe

	2001	2002	2003	2004	2004	2004
TROC DE L'ILE SA (et activités de support)	3	4	4	5	6	6
Immobilier	6	6	7	7	7	6
Magasins	25	28	33	33	35	45
Total	34	38	44	45	48	57
CA (en K€)	20 354	24 221	26 316	30 033	34 268	38 522



Evolution des performances du groupe



Résultats	2004	2005	2006
Chiffre d'affaires HT	30 033	34 268	38 522
Résultat d'exploitation avant amortissements et provisions (EBITDA)	1 958	2 482	2 418
EBITDA/CA HT	6,52%	7,24%	6,28%
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 233	1 628	1 399
Profitabilité (EBIT/CA HT)	4,11%	4,75%	3,63%
Taux d'impôt groupe	28,70%	29,50%	21,26%
Résultat net courant (RNC)	1 100	1 501	1 088
RNC/ CA HT	3,66%	4,38%	2,82%
Résultat net (part du groupe)	801	1 000	1 138

Situation financière	2004	2005	2006
Situation nette (SN)	6 990	7 614	9 162
Dettes financières nettes (DFN)	1 070	1 234	989
Taux d'endettement (DFN/SN)	15,31%	16,21%	10,80%

Rentabilité	2004	2005	2006
Rentabilité des fonds propres (RNC/SN)	15,74%	19,71%	11,97%
Résultat d'exploitation (EBIT)	1 233	1 628	1 399
Capitaux propres employés (CE=SN+DFN)	8 060	8 848	10 151
Rentabilité des capitaux propres employés (RCE=EBIT/CE)	15,30%	18,39%	13,78%
Rotation des actifs (CAHT/CE)	3,73	3,87	3,79

Commissions consultatives & gouvernement d'entreprise

Commissions consultatives

Afin d'accompagner au mieux son réseau de franchisés dans le développement de leur activité, TROC DE L'ILE à mis en place des commissions consultatives et s'engage à suivre leurs recommandations. Ces commissions paritaires, composées de

dirigeants de TROC DE L'ILE, de techniciens et de franchisés se réunissent plusieurs fois par an afin d'établir des plans d'actions, TROC DE L'ILE SA se chargeant alors de la mise en place (en interne ou en faisant appel à des prestataires extérieurs) et du reporting vers les commissions.



Gouvernement d'entreprise

TROC DE L'ILE est un groupe créé en 1982 par Jean Pierre BOUDIER qui occupe actuellement les fonctions de Président du Conseil de Surveillance.

Conseil de Surveillance

Jean-Pierre BOUDIER - Président
Valérie BOUDIER - Vice Présidente
Christiane BORGIO
Georges BOUDIER



Jean Pierre BOUDIER a pris les fonctions de Président du Conseil de Surveillance en Octobre 2002. Ancien cadre de la grande distribution, il avait fondé TROC DE L'ILE en 1982 après une période de chômage. S'entourant d'une équipe dynamique et novatrice, il a signé son premier contrat de franchise en 1987 et a présidé aux destinées du groupe jusqu'en 2002.

Le conseil de surveillance est composé de 4 membres ; il se réunit trimestriellement.

Il examine les rapports du Directoire, les arrêtés trimestriels, les comptes intermédiaires semestriels et prévisionnels, approuve les budgets, les plans à 3 ans et les orientations stratégiques du groupe, acquisitions, cessions, investissements, ajustement des ressources humaines et financières.

Directoire

Georges YANA - Président du Directoire - (1)
François BRUN - (2)



1



2

Présidé par Georges YANA, le directoire est composé de 2 membres :

Georges YANA : Nommé par Jean Pierre BOUDIER en Octobre 2002, afin de prendre sa succession. Georges YANA a tout d'abord fait carrière dans la finance et à l'international, avant de développer en 1999, la franchise TROC DE L'ILE en Belgique.

François BRUN : Collaborateur de la première heure de Jean Pierre BOUDIER, François BRUN a assuré jusqu'en 1999 les fonctions de Directeur Général du groupe.

Comité de Direction

Georges YANA - Président Directeur Général - (1)
Pierre ENGEL - Directeur Général Adjoint - (2)
Patrick JUTEAU - Directeur du Développement - (3)
Henry RUSTICI - Directeur Administratif et Financier - (4)
Isabelle RAY - Directeur Juridique et des Ressources Humaines - (5)



1



2



3



4



5

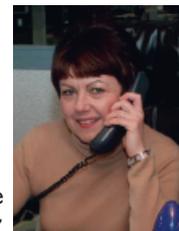
Les Comités Consultatifs



L'Ordre du Hérisson

Composé de franchisés et de Monsieur BOUDIER (fondateur). Les membres franchisés cooptés sont les garants du maintien du concept, de l'éthique et de la philosophie du réseau TROC DE L'ILE.

Présidente de l'Ordre
Marie-Dominique DEPREZ



La Commission Informatique

Conduit l'évolution des logiciels informatiques dédiés au réseau TROC DE L'ILE. Cette commission est composée de 4 franchisés, de Gilles CAPELLA (Responsable Informatique de TROC DE L'ILE S.A.) et de Georges YANA (PDG).

Président de la commission
Daniel CHAZELAS



La Commission Formation

Décide des programmes de formation (métier, informatique, techniques de vente,...) à conduire auprès du réseau TROC DE L'ILE. Cette commission est composée de 4 franchisés et de Pierre ENGEL (Directeur Général Adjoint de TROC DE L'ILE S.A.).

Président de la commission
William BLANCHE



Les Commissions Marketing & Publicité

Ces commissions définissent et valident les actions marketing et publicitaires proposées par le service marketing et l'agence de communication. Composées chacune de 4 franchisés et de Pierre ENGEL (Directeur Général Adjoint de TROC DE L'ILE S.A.).



Président de la
commission Publicité
François MELON



Président de la
commission Marketing
Pascal DELAHAYE

Le Comité de Direction TROC.COM

Décide des orientations et des programmes du site TROC.COM

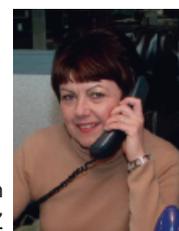
Président
Pierre ENGEL



L'ASPREAU

Association ayant pour objet l'aide au démarrage des points de vente et favorisant la solidarité et l'entraide entre franchisés.

Présidente de l'Association
Marie-Dominique DEPREZ



Evolution Récentes et Perspectives 2007



Depuis le début de l'exercice, 3 nouveaux points de vente ont été ouverts : CARCASSONNE (11), CALAIS (59) et BRASCHAAT(Belgique).

Le chiffre d'affaires de l'enseigne est en progression de +9.58% au 31/01/07.

La politique de recrutement en franchise, menée depuis 4 ans, porte pleinement ses fruits amenant les réservations à 28 points de vente à ouvrir sur les prochains 18 mois.

Concernant les évolutions de périmètre du groupe :

Au cours de l'exercice, nous avons repris en filiale le magasin de Bourges.

Depuis le début de l'exercice : 9 contrats ont été signés ; 3 magasins ont ouverts ; 3 renouvellements de contrat de franchise arrivant à échéance ; et la signature d'une master franchises sur la Hollande qui amènera 10 points de vente sur ce pays.

Le programme « Pépinière d'entrepreneurs », est en cours de recrutement pour sa 6ème promotion. Les candidats des promotions précédentes ont pris la direction de plusieurs de nos filiales.



A close-up photograph of a man wearing a blue surgical cap and a white surgical mask. He has a wide-eyed, intense expression. The mask has black text printed on it. The background shows a surgical room with circular lights.

**VENDS
PIANO À QUEUE
NAPOLÉON III.
PRIX À DÉBATTRE.**



Répartition du capital



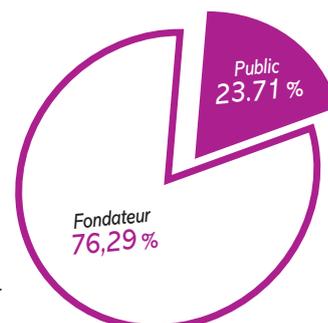
Les statuts de la société prévoient un droit de vote double pour les actions détenues nominativement depuis au moins deux ans. L'essentiel des actions ayant été créées à partir de juillet 1996, cette disposition statutaire produit ses effets depuis juillet 1998.

Pacte d'actionnaires et actions de concert

Néant.

Nantissement des titres

Aucun nantissement de titres n'existe à ce jour.



Les droits de votes doubles se répartissent en 86,18% pour le fondateur et 13,82% pour le public.

Le carnet de bord de l'actionnaire

D'un nominal de 8 Euros, l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le marché libre de la Bourse de Paris depuis le 12 mars 1997, sous le code ISIN : FR 0000031106 MLTRO.

Le capital de Troc de l'Ile est composé de 672 600 titres. L'action a clôturé l'exercice le 30/09/2006 à 18,50 €.

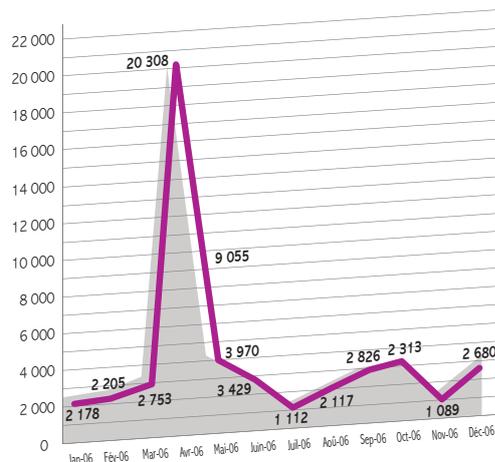
Evolution de l'actionariat

(au 30/09)	2004		2005		2006	
	Nbre actions	% capital	Nbre actions	% capital	Nbre actions	% capital
Jean Pierre BOUDIER	513 105	76,29%	513 105	76,29%	513 105	76,29%
Public	159 495	23,71%	159 495	23,71%	159 495	23,71%
TOTAL	672 600	100%	672 600	100%	672 600	100%

Evolution du dividende

Exercice	Dividende net
2001/2002	0,32 €
2002/2003	0,46 €
2003/2004	0,56 €
2004/2005	0,60 €
2005/2006	0,70 €

Nombre de transactions mensuelles



Cours de Bourse



Mois	Cours moyen (Clôture)	.+ haut	.+ bas	Capitaux (K€)	Nombre de titres échangés dans le mois
janvier-04	12,25	12,69	11,25	17,17	1 377
février-04	11,32	12,40	10,60	3,41	292
mars-04	12,46	13,00	11,50	65,49	5 216
avril-04	11,88	12,58	11,00	7,59	632
mai-04	11,07	11,50	9,35	29,41	2 613
juin-04	10,78	12,07	10,35	8,66	823
juillet-04	10,53	11,37	10,39	16,63	1 595
août-04	10,39	11,30	10,00	17,70	1 746
septembre-04	11,31	12,96	10,30	37,12	3 095
octobre-04	11,31	11,60	10,60	15,33	1 354
novembre-04	10,72	11,19	10,50	7,28	685
décembre-04	10,85	11,00	10,50	47,00	4 317
janvier-05	11,53	12,67	10,75	9,18	796
février-05	14,76	16,75	11,01	186,45	12 630
mars-05	16,70	18,00	16,00	144,96	8 678
avril-05	16,16	16,74	15,50	34,86	2 157
mai-05	18,57	19,00	15,50	168,13	9 055
juin-05	18,45	18,99	17,09	47,34	2 566
juillet-05	17,95	18,90	17,50	30,85	1 719
août-05	17,44	19,00	15,76	46,20	2 649
septembre-05	18,67	19,00	17,55	49,15	2 632
octobre-05	18,11	19,00	16,90	25,84	1 427
novembre-05	18,70	19,00	17,05	69,59	3 722
décembre-05	18,35	19,00	17,95	82,97	4 521
janvier-06	18,06	18,90	17,86	39,40	2 178
février-06	18,36	18,90	18,00	40,42	2 205
mars-06	18,56	19,00	18,25	51,33	2 753
avril-06	19,71	21,77	17,60	391,50	20 308
mai-06	19,87	20,98	19,09	77,39	3 970
juin-06	18,57	18,99	18,50	63,89	3 429
juillet-06	18,85	19,93	18,20	20,87	1 112
août-06	18,27	18,90	18,00	38,58	2 117
septembre-06	18,12	18,50	17,80	51,39	2 826
octobre-06	18,60	19,30	18,00	42,67	2 313
novembre-06	18,51	19,10	18,03	20,16	1 089
décembre-06	18,95	20,50	18,13	51,63	2 680

Volume traité

50 568 actions TROC DE L'ILE représentant des capitaux s'élevant à 953 K€ ont été échangées du 1er Octobre 2005 au 30 Septembre 2006 contre 49 238 actions, représentant 787 K€ de capitaux en 2004/2005.

Renseignements de caractère général concernant la société et son capital

Renseignements concernant l'émetteur



Dénomination sociale

TROC DE L'ILE, depuis l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 juillet 1996 ; auparavant la société s'appelait Financière Marsannay.

Siège Social

Quartier de Dinarelle - 2 rue des Alizés - 30133 LES ANGLES

Forme juridique

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance par la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967.

Date de création

La société a été créée le 19 mai 1995, sous la forme de SARL, puis transformée en Société Anonyme le 22 août 1996.

Durée de vie

99 ans à compter du 7 juin 1995, date d'immatriculation au Registre du Commerce, soit jusqu'au 6 juin 2094.

Objet social

La société a pour objet :

La gestion, l'administration du patrimoine des associés tant immobilier que mobilier, notamment de tous titres de participation dans toute société cotée ou non cotée, quelle que soit son activité, et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, tant en France qu'à l'étranger.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Registre du commerce et des sociétés

Nîmes B 401 262 944

Code APE : 741 J

Exercice social

Du 1er octobre 2005 au 30 septembre 2006.

Assemblée Générale

Les réunions ont lieu au Siège social, soit dans un autre lieu, précisé dans l'avis de convocation, en France métropolitaine.

Les mêmes droits appartiennent à tous les copropriétaires d'actions nominatives indivises. En cas de démembrement de la propriété de l'action, ils appartiennent au titulaire du droit de vote.

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives depuis 5 jours, au moins, avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs. Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

Droit de vote (Article 39 des Statuts)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription

nominative depuis 2 ans au moins, au nom d'un même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit.

Renseignements concernant le capital social



Capital social (Article 8 des Statuts)

Le capital social s'élève à 5 380 800€ divisé en 672 600 actions, d'une même catégorie, de 8€ nominal, entièrement libérées.

Evolution du capital de TROC DE L'ILE

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital ou d'apport	Prime d'émission créées	Nombre d'actions	Capital après opération
juin-95	Constitution de la société	50 000 F	0	500 de 100F nominal	50 000F
22.07.1996	Apport de part des SCI LES FAISSES et LES DRAILLES et de la SARL MARKINFO	640 000 F	0	6 400 de 100 F nominal	690 000 F
22.07.1196	Augmentation de capital en numéraire	10 000 F	0	100 de 100 F nominal	700 000 F
22.07.1996	Modification valeur nominale			70 000 à 10F	700 000 F
22.08.1996	Nominal des actions porté à 50F	-	0	14 000 de 50F nominal	700 000 F
22.08.1996	Apport des actions de la SA CEJIBE	30 930 000 F	0	618 600 de 50 F	31 630 000 F
22.08.1996	Transformation en SA	-	0	Les 632 600 parts deviennent 632 600 actions de 50F nominal	31 630 000 F
12.03.1997	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000 F	2 000 000 F	40 000 actions de 50 F de nominal	33 630 000 F
13.03.1999	Augmentation par incorporation des réserves. Modification de la valeur nominale de l'action et conversion en Euros du capital.	253 939,60 €	0	0	5 380 800 €

Augmentation du capital social (Article 9 des Statuts)

Le capital social est augmenté par tous les moyens et selon toutes les modalités prévues par la loi.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur le rapport du Directoire, est seule compétente pour décider de l'augmentation du capital. Le droit d'attribution d'actions nouvelles aux actionnaires, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, appartient au nu-propriétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

Capital Potentiel

Il n'existe aucune valeur susceptible de donner accès, directement ou indirectement, au capital de la société.

Mise en paiement des dividendes (Article 50 et 51 des Statuts)

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende ; une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraires sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Directoire. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice est certifié par un Commissaire aux Comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserves en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

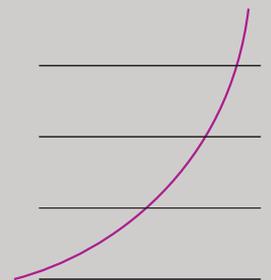
La Société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits, conformément au Code du Domaine de l'Etat.



Troc de l'île

Rapports et textes
des résolutions



Renseignements concernant l'activité TROC DE L'ILE



Rapport de gestion du directoire



sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2006 à l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 20 mars 2007

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2006 d'une part, et de vous prononcer sur l'adoption de résolutions extraordinaires d'autre part. Les convocations prescrites par les dispositions légales et réglementaires vous ont été régulièrement adressées dans les délais requis. Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition ou adressés selon les demandes reçues préalablement à la tenue de l'Assemblée dans les délais légaux. Dans le cadre de cette Assemblée d'approbation des comptes, le Directoire résume par le présent rapport l'activité de la société et celle du Groupe au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2006, sa gestion et les principaux événements et données financières ayant marqué cet exercice. Ensuite le Directoire vous exposera les motifs ayant présidé au projet de fusion qui vous sera soumis.

Décisions Ordinaires



Situation et activité du groupe et de la société au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires total de l'enseigne (sociétés filiales et franchisées) Troc de l'île a progressé de 4,49 % passant de 131 755 K€ à 137 672 K€ dont 102 790 K€ en France et 34 882 K€ à l'étranger.

Au 30 septembre 2006, la répartition des 171 magasins sous enseignes TROC DE L'ILE et TROC INTERNATIONAL par rapport à l'exercice précédent était la suivante :

	30-sept-05	30-sept-06	Variation
Franchisés France	88	91	+3
Franchisés étranger	37	36	-1
Filiales	35	44	+9
TOTAL	160	171	+11

Au cours de cet exercice, nous avons ouvert 12 nouveaux magasins dont 11 en France et 1 en Suisse, et dont un nouveau point de vente en filiale à Metz (57). Nous avons parallèlement fait l'acquisition des points de vente suivants, via l'achat des parts sociales ou du fonds de commerce selon les cas :

En France :

- CAEN (14), exploité par la SARL CORTOREP
- MULHOUSE (68), exploité par la SARL ELIKSIR
- PERTUIS (84), exploité par la SARL CECIAUDE
- ST FONS (69), exploité par la SARL PATRICK
- LENS (62), exploité par la SARL FL
- ROANNE (42), exploité par la SARL TREVISE

A l'étranger :

- GENT (Belgique), exploité par GDPG Bvba
- BRAUNSFELD (Allemagne), exploité par AKZEPTA GmbH
- SAINT AUGUSTIN (Allemagne), exploité par DEPOT GmbH

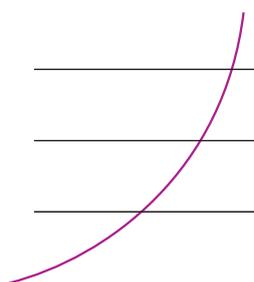
Présentation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2006 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, qui sont identiques à celles de l'exercice précédent, hormis les changements mentionnés aux paragraphes ci-après.

Comptes consolidés

Compte de résultats

C.A. K€	30-Sept-05	30-sept-06	Variation (K€)
Redevances et prestations franchise	7 992	7 851	- 140
CA magasins	27 860	27 808	- 52
Divers	309	315	6
Total à périmètre constant	36 161	35 975	- 186
Variation périmètre	757	5 056	4 299
CA intra-groupe	-2 650	-2 509	141
TOTAL	34 268	38 522	4 254





Le CA consolidé progresse de 12,41 % pour atteindre 38 522 K€. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est stable à 35 975 K€. La marge commerciale s'est élevée à 11 088 K€, en progression de 18,25 %.

Les charges externes se sont élevées à 7 537 K€ soit 19,56 % du chiffre d'affaires (contre 19,66 %).

Les charges de personnel sont en augmentation de 17,29 % pour représenter 18,91 % du chiffre d'affaires à 7 284 K€ (contre 18,12 % l'exercice précédent).

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 1 019 K€, soit 2,65 % du chiffre d'affaires et restent stables par rapport à l'exercice 2005 à 855 K€ (2,49 % du chiffre d'affaires).

Le résultat d'exploitation s'établit à 1 399 K€ contre 1 628 K€ pour l'exercice précédent. Il représente 3,63 % du chiffre d'affaires contre 4,75 % en 2005. Cette baisse du résultat d'exploitation s'explique par la variation du périmètre du groupe et l'augmentation de certaines charges d'exploitation, notamment de la masse salariale, afin de permettre la réalisation du plan « Ambitions 2010 ».

Les charges financières ont augmenté de 127,05 % mais restent à un niveau bas à 367 K€ (dont des provisions et dotations aux amortissements de 136 K€) contre 162 K€ en 2005, portant le résultat financier à -311 K€ contre -127 K€. Au cours de l'exercice précédent les dotations financières aux amortissements se sont élevées à 3 K€.

La comptabilisation d'un bénéfice exceptionnel de 438 K€ lié à des opérations de cession d'actifs permet de constater un bénéfice net consolidé de 1 146 K€ en progression de 11,94 %, ce qui répond aux objectifs fixés.

Bilan

Les écarts de première consolidation non affectés à un élément d'actif, habituellement classés dans le poste « fonds de commerce » ont été reclassés en « Ecart d'acquisition ». Ils représentent 585 K€ contre 404 K€ en 2005.

L'actif immobilisé net est en progression passant de 13 076 K€ à 14 854 K€.

L'actif circulant s'élève à 7 513 K€ contre 5 393 K€ au 30 septembre 2005.

Les capitaux propres augmentent de 20,3% (9 162 K€ contre 7 614 K€) suite à une réévaluation libre des actifs.

Le taux d'endettement passe de 16,21 % en 2005 à 10,80 % lié à l'effet conjugué de l'augmentation des fonds propres (20,33 %) et de la diminution de l'endettement net (-19,82 %).



Changements de méthodes comptables

Réévaluation des actifs

Au cours de l'exercice nous avons procédé à une réévaluation comptable des immobilisations corporelles et financières. Cette réévaluation a porté sur les terrains et l'immobilier et a conduit à une augmentation de 940 K€ des valeurs comptables des actifs des SCl détenues par le groupe.



Renseignements concernant l'activité TROC DE L'ILE



Changements d'estimation

Afin d'anticiper l'application des normes IFRS, nous avons retenu la méthode préférentielle d'évaluation des fonds de commerce en procédant à un test de dépréciation annuelle (« Impairment Test ») prenant en compte la valeur actualisée des cash flow futurs générés par les entités.

Par ailleurs, afin d'améliorer la présentation de l'information financière, la part non affectée des écarts de première consolidation a été reclassée dans le poste « écart d'acquisition » et a fait l'objet d'une dotation aux amortissements pour un montant de 55 K€.

Comptes sociaux

Compte de résultat

La faible croissance du chiffre d'affaires de la holding, 4 889 K€ en 2006 contre 4 854 K€ l'exercice précédent, s'explique notamment par la morosité de l'activité des magasins dont la contribution a stagné d'une part, et par l'absence des ouvertures de points de ventes prévues en Belgique et en Allemagne d'autre part.

Les charges externes se sont élevées à 2 788 K€ contre 2 950 K€.

L'augmentation de 16,36 % des charges de personnel à 1 807 K€ est due à une restructuration axée sur le renforcement de nos capacités en vue de réussir notre développement à l'international.

Les dotations aux amortissements et provisions se sont élevées à 33 K€ contre 53 K€.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi 111 K€ contre 167 K€ au 30 septembre 2005.

L'imputation d'un résultat financier de 379 K€ permet d'enregistrer un résultat courant avant impôts à 490 K€, contre 545 K€ au 30 septembre 2005.

Après comptabilisation d'un résultat exceptionnel de 143 K€, le bénéfice de l'exercice s'élève à 634 K€ en 2006 contre 405 K€ au 30 septembre 2005.

Bilan

Les actifs immobilisés ont légèrement baissés à 8 553 K€ contre 8 576 K€.

L'actif circulant hors disponibilités s'élève à 5 341 K€ contre 4 243 K€.

Les capitaux propres s'élèvent à 7 367 K€ contre 7 137 K€.

Les emprunts et dettes s'élèvent à 3 844 K€ contre 3 666 K€.

Changements d'estimation

La valeur actualisée des cash flow futurs ayant servi de base d'évaluation des fonds de commerce dans les comptes consolidés (cf supra) a été également utilisée pour l'évaluation des titres et des comptes courants de filiales figurant à l'actif du bilan du TROC DE L'ILE SA.

Informations sur le capital et sa détention



Capital et droits de vote

Le capital s'élève à 5 380 800 Euros, divisé en 672 600 actions de 8 Euros de valeur nominale chacune.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 août 1996 a instauré un droit de vote double attaché aux actions nominatives inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même titulaire.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du même code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

- Monsieur Jean-Pierre BOUDIER possède 76,29% du capital social et 79,57% des droits de vote ; via ses enfants mineurs non émancipés, ses droits de vote s'élèvent à 82,52 %.

- Aucun autre actionnaire ne possède une participation visée par la loi.

Aucune modification dans la composition du capital ou en droits de vote n'est à signaler au cours de l'exercice écoulé.

Les titres en bourse

Nous vous rappelons que l'action TROC DE L'ILE est cotée sur le Marché Libre de la Bourse de Paris depuis le 12 Mars 1997.

La cotation au 30 septembre 2006 était de 18,50 €. Le nombre de titres échangés durant l'année fiscale a été de 50 568 titres soit une moyenne mensuelle de 4 214 titres. La capitalisation boursière au 30 septembre 2006 ressortait à 12 443 100 €. La valeur du titre au 31 décembre 2006 est de 20,50 €.

Evolution des portefeuilles actions de la société - Prises de participation ou Prises de contrôle



Prises de participations

Néant.

Prise de contrôle

Nous nous sommes porté acquéreur de l'intégralité du capital des SARL suivantes auprès d'anciens franchisés :

- SARL CORTOREP (CAEN)
- SARL ELIKSIR (MULHOUSE)
- SARL CECIAUDE (PERTUIS)
- SARL PATRICK (ST FONTS)
- SARL FL (LENS)
- SARL TREVISE (ROANNE)

Par l'intermédiaire de notre filiale de droit allemand, GDP Development Deutschland, nous avons acquis le fonds de commerce appartenant à la société DEPOT GmbH à Saint Augustin, et les parts sociales composant le capital de la société AKZEPTA GmbH à BRAUNSFELD.

Par l'intermédiaire de notre filiale de droit belge, GDP Development, nous avons acquis le fonds de commerce de la société GDPG Bvba à Gent.



Cession de participations et autocontrôle

Nous avons cédé nos participations de 26% au capital des sociétés franchisées suivantes : SARL BLUESUN, SARL FRAT, SARL QUADRANT, SARL ALLIANCE, SARL CEALAS, SARL ROBO et SARL PIERISA.

Il n'existe à ce jour aucune participation directe ou indirecte pouvant être qualifiée d'autocontrôle.

Filiales :

Nous avons cédé l'intégralité de la participation que nous détenions au capital de la société de droit allemand BRING'S GmbH à un nouveau franchisé ; nous avons également cédé notre participation au capital de la SCI LES ROUBINES.

Nous détenons enfin 51% du capital de la SCI LES LAUZES qui loue ses bâtiments à une société franchisée.

Sociétés contrôlées

Les participations détenues par notre société sont énumérées dans le tableau des filiales et participations.

Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Nos filiales « magasins » françaises et étrangères, constituées en SARL indépendantes, contrôlées à 100% par TROC DE L'ILE SA, (les chiffres d'affaires et résultats figurent dans le tableau annexé au présent rapport) développent l'activité de dépôt-vente de biens d'équipement de la maison et des loisirs sous l'enseigne TROC DE L'ILE. Les biens d'équipements sont présentés dans un espace d'exposition organisé, rigoureusement agencé, conformément au concept TROC DE L'ILE. Ces filiales fonctionnent avec une équipe de 3 à 6 personnes en fonction de la dimension du local et de l'activité déployée.

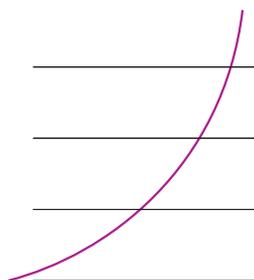
• Ces filiales « magasins » sont les suivantes :

SARL AGORA TROC, SARL ALIZES, SARL CECIAUDE, SARL CLAUDE, SARL CORTOREP, SARL COSTIERES, SARL CRISTAL, SARL CSJV, SARL DEMA, SARL ELIKSIR, SARL ETIENNE, SARL FL, SARL FREJUS, SARL GERARD, SARL GREGOSAND, SARL IMMA DIFFUSION, SARL JAITY, SARL JLT, SARL LA BOCCA, SARL LE LEZ, SARL LIRAC, SARL LOGODEN, SARL LOMME, SARL MAES, SARL MARCEL, SARL MARIE, SARL MARION, SARL METZ, SARL MASKAL, SARL NATHAND, SARL L'ORANGERAIE, SARL PATRICK, SARL PROXIMA, SARL ST EMILION, SARL TREVISE, SARL TROC EUROPE, SARL LA VESOULETTE, GDP DEUTCHLAND GmbH, AKZEPTA GmbH, DEPOT GmbH, SARL TROC IBERIA, SARL TROGIRONA, GDP DEVELOPMENT SA, JYD BVBA, DTI SA, GDPG Bvba.

• La SARL MARKINFO, également filiale à 100%, a poursuivi ses activités informatiques et de conseil en communication et marketing.

• Notre société continue de détenir 100% du capital de la SCI LES CANAUX, de la SCI LES DRAILLES, de la SCI LES FAÏSSES, de la SCI WOIPPY et de la SCI DOLE TRADE sise à Barcelone en Espagne et qui abrite l'activité de notre filiale TROC IBERIA.

• Nous détenons également une participation majoritaire dans les sociétés BAC G (99,88%) et TROC.COM (75,35 %) Nous détenons enfin 51% du capital de la SCI LES LAUZES qui loue ses bâtiments à une société franchisée.



Renseignements concernant l'activité TROC DE L'ILE ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Perspectives d'avenir



Nous avons posé les premiers jalons du Plan « Ambitions 2010 » :

- nous réfléchissons actuellement à une mutation de notre site Troc.com ;
- la rénovation de la formation afin d'atteindre l'objectif « d'exceller dans sa profession » a largement débuté ; ce programme des « best practices » qui est le fruit d'une collaboration des équipes du franchiseur et ses franchisés verra le jour en 2008 ;
- le développement à l'international avec la signature en décembre 2006 d'une Master Franchise en Hollande marque le point de départ du développement dans un nouveau pays.

L'objectif majeur reste la construction d'un véritable leadership sur le marché qui nous permettra d'attirer les meilleurs franchisés, les meilleurs collaborateurs et d'asseoir notre notoriété.

Pour atteindre cet objectif, nous concentrons nos efforts sur les leviers prioritaires de cet exercice :

- le recrutement de nouveaux franchisés
- l'amélioration de la productivité du franchiseur (projet de fusion des filiales exposé ci-dessous)
- la rentabilité de nos filiales
- le développement à l'international

Au cours du premier trimestre de l'exercice, quatre futurs franchisés se sont engagés par la signature d'un contrat de réservation de secteur. L'un d'eux est issu de la Pépinière d'Entrepreneurs lancée il y a deux ans ; il s'agit du second candidat à franchir l'étape qui mène à l'aventure entrepreneuriale ce qui représente un succès de ce programme totalement innovant.

Parallèlement, deux nouveaux magasins, l'un en France et l'autre en Belgique, ont ouvert leurs portes.

A la fin de l'exercice, nous prévoyons de compter 188 magasins, qui doivent nous permettre de réaliser un volume d'encaisses que nous avons fixé à 152,6 M€ pour l'exercice.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous avons signé en décembre 2006 un contrat de Master Franchise pour l'implantation de 10 points de vente en Hollande. Pour des raisons d'économies de structure, nous projetons de fusionner les filiales du groupe en une seule ; les projets de traités de fusion seront déposés en février 2007 auprès des greffes des tribunaux de commerce compétents et les associés de la société absorbante et des sociétés absorbées seront appelés à se prononcer sur les opérations en mars 2007.

Activité en matière de recherche et développement

Notre société ne mène aucune activité particulière en matière de recherche et de développement.

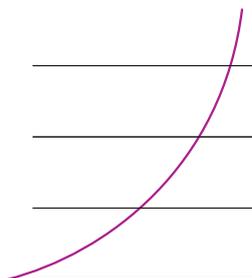


La Politique Environnementale ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Les activités d'un TROC DE L'ILE sont des activités non polluantes, TROC DE L'ILE agissant comme un prestataire de services.

De surcroît, les locaux construits par la holding respectent les normes environnementales (gestion des eaux de pluies et des eaux usagées, matériaux d'isolation respectueux pour l'environnement, ...).

Les déchets générés par un TROC DE L'ILE sont non polluants, recyclables (papier, cartons d'emballages,...) et leur volume est marginal, les biens étant d'occasion et arrivant et repartant de nos points de vente sans emballage. Toutefois, la plupart des communes dans lesquelles nous sommes implantés ayant mis en place un système de tri sélectif des déchets, nous accompagnons ces politiques et gérons nos déchets en conséquence.



La Politique Sociale



Le développement du groupe TROC DE L'ILE repose principalement sur les qualités entrepreneuriales et commerciales des directeurs de magasin en filiales comme en franchises.

La cohésion du réseau, le développement des qualités commerciales sont les principaux axes de formation et d'amélioration des compétences de nos collaborateurs.

La formation continue

A cet effet, un plan de formation est défini chaque année par la « Commission Formation », composée de franchisés et du responsable formation du groupe et du directeur du réseau. Cette commission valide les actions et les prestataires extérieurs chargés de dispenser les formations sur les thèmes élaborés annuellement.

Il faut ajouter à ces formations dispensées par des prestataires extérieurs l'ensemble des formations métier et informatique dispensées en continue tant auprès des collaborateurs des magasins, que de l'équipe travaillant au siège de la franchise.

La politique de formation de TROC DE L'ILE s'inscrit pleinement dans le cadre de la réforme sur la formation professionnelle.

La « Pépinière d'Entrepreneurs »

Afin de favoriser la croissance du réseau et la dynamique des filiales, un plan de recrutement audacieux a été mis en place en fin d'exercice 2004. Il consiste à recruter de futurs franchisés n'ayant pas les moyens financiers d'accéder à la création d'entreprise. L'ambition de ce programme est de sélectionner des entrepreneurs talentueux, qui dans un premier temps se verront confier la direction d'une filiale et après une expérience réussie de 2 à 3 ans au sein du groupe, seront financés par le franchiseur afin de créer leur propre franchise TROC DE L'ILE.

Après la formation traditionnelle au métier du dépôt-vente et à l'informatique, ils bénéficieront d'une formation élargie en gestion, finance, management et développement personnel.

Le programme innovant a porté ses premiers fruits puisque deux directeurs de magasins sélectionnés ont signé un contrat de réservation de secteur et devraient accéder au statut de franchisé en cours d'exercice.

La politique de rémunération

L'ensemble des salariés du groupe TROC DE L'ILE bénéficie d'un système d'intéressement aux performances du groupe.

Les magasins ont en outre des primes liées aux progressions de chiffre d'affaires d'une année par rapport à l'autre.

Depuis 2003, une part de la rémunération individuelle est également liée à des objectifs groupe ainsi qu'à des objectifs de performance individuelle, faisant de la croissance un objectif commun à tous.



Identification et Gestion des Risques



Risques liés au développement international

De par son implantation dans la zone Euro, TROC DE L'ILE ne s'expose à aucun risque lié à des écarts de change, instabilité politique ou risque de développement dans un pays émergeant. L'activité avec la Suisse est pour l'instant marginale et ne nécessite aucune politique de couverture de changes.

Risques financiers



Liquidité

Le groupe a contracté auprès de différentes banques, un crédit amortissable mobilisable par billets dont le solde inutilisé au 30/09/06 est de 1 701 K€. Les excédents de trésorerie générés par l'activité des magasins et placés sous forme de FCP monétaires réguliers, ont permis de ne pas avoir recours au 30/09/06 à la mobilisation de crédit. Au 30/09/06, la position excédentaire de la trésorerie s'établissait à 2 814 K€.

Risque de taux

Au cours de l'exercice 2006, 1 146 K€ d'emprunt supplémentaires ont été souscrit pour l'acquisition de nouvelles filiales. Au 30/09/06, le montant total des emprunts en cours s'élevait à 3 803 K€, dont 595 K€ destinés à de l'investissement immobilier. La partie à taux fixe de ces emprunts s'élève à 2 339 K€, et la partie variable 1 464 K€ avec mise en place de couverture. Le taux d'endettement du groupe au 30/09/06 ressort à 10.80% contre 16.21% au 30/09/05.

Risque sur les actions

TROC DE L'ILE ne possède aucun portefeuille titres et ne détient aucune action en autocontrôle.

Risques juridiques

Contrat de franchise et de master franchise

L'ensemble des contrats de franchise et master franchise est signé pour une durée initiale de 9 ans, avec option de renouvellement.

Le développement de la master Belgo/Luxembourgeoise continue d'être assuré par le groupe depuis le rachat le 1er Octobre 2004.

Le développement en Suisse se poursuit en Master franchise. Un magasin a ouvert au cours de l'exercice et un autre ouvrira en 2007.

Le développement en Allemagne et en Espagne est assuré, via des filiales à 100% de TROC DE L'ILE.

Pour les contrats de franchise français arrivant à échéance, une politique active de renouvellement est menée auprès des franchisés, avec succès puisque le taux de renouvellement est proche de 100%.

Cadre réglementaire

La réglementation sur l'urbanisme français, via la loi « Royer » de 1973, impose pour toute création d'une surface commerciale supérieure à 300 m², une demande d'autorisation de la Commission Départementale d'Equipement Commerciale (CDEC), puis de la Commission Nationale d'Equipement Commerciale (CNEC) en second ressort. Sur l'ensemble des requêtes présentées à ce jour, celles-ci sont toujours accueillies favorablement par les commissions, l'activité des TROC DE L'ILE représentant une complémentarité avec le commerce local.

Contentieux

TROC DE L'ILE provisionne les litiges après examen individuel des dossiers. Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la date de clôture une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Assurances

Le groupe a souscrit auprès de la compagnie ZURICH un contrat cadre couvrant :

- La responsabilité civile
- Les dommages aux biens
- La perte d'exploitation
- La responsabilité civile informatique

Le franchiseur a par ailleurs souscrit une police d'assurance spécifique à l'activité déployée par les magasins dont l'objet est de garantir aux déposants le paiement, dans certaines circonstances, des sommes qui leurs sont dues.



Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux, (rémunérations et avantages)

En application de l'article L 225-102-1 al.1 et 2 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandataires sociaux, ainsi que le montant de la rémunération et des avantages en nature perçus par eux :

1 - Monsieur Georges YANA, Président du Directoire, dont la rémunération s'est élevée à 60 000 € outre un avantage en nature de 792 € lié à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Monsieur Georges YANA est également titulaire du mandat de gérant non rémunéré dans les sociétés espagnoles DOLE TRADE SL, TROC IBERIA et TROGIRONA.

2 – Monsieur Jean-Pierre BOUDIER, Président du Conseil de Surveillance, dont les jetons de présence se sont élevés à 54 000 €.

Les autres mandats exercés par Monsieur Jean-Pierre BOUDIER sont les suivants :

- mandat de gérant non rémunéré des SCI LES FAISSES, LES LAUZES, LES DRAILLES, LES CANAUX ;

3 - Monsieur Gérard BORGGO, qui exerçait les fonctions de Directeur Administratif et Financier, dont la rémunération s'est élevée à 46 571 € outre une somme de 42 701 €, correspondant aux indemnités légales et conventionnelles versées à l'occasion de son départ à la retraite en juin 2006.

Monsieur Gérard BORGGO était titulaire des mandats suivants :

- mandat de gérant non rémunéré de la SARL MARKINFO,
- membre du Comité de Direction non rémunéré de la société par actions simplifiées TROC.COM,

4 - Madame Valérie BOUDIER, Vice-Présidente du Conseil de Surveillance, Madame Christiane BORGGO et Monsieur Georges BOUDIER, membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération ni aucun avantage.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature consentis en faveur des mandataires sociaux à l'occasion de la prise, la cessation ou le changement de fonction ou postérieurement à celle-ci : Néant





Affectation du résultat Distribution

Nous vous proposerons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 633 780,84 € de la façon suivante :

- 5% à la réserve légale	31 689 €
- le solde au poste « autres réserves »	131 271,84 €
- à titre de dividendes distribués aux actionnaires	470 820 €

Nous vous proposons en effet de distribuer un dividende aux actionnaires de 470 820 €, soit un dividende de 0,70 € / action.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal ou Abattement	Revenu Brut
2002/2003	0,46	0,23	0,69
2003/2004	0,56	0,28	N.A.
2004/2005	0,60	0,30	N.A.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, nous vous informons que les dépenses non déductibles fiscalement s'élèvent à 14 K€ au titre de l'exercice écoulé.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Nous allons vous donner par ailleurs la lecture du rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les mesures de contrôle interne mises en place par la société.

Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons vous donner lecture du rapport général et du rapport sur les comptes consolidés de vos commissaires aux comptes, de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-86 du code de commerce et de leur rapport sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.





Fusion absorption de la société MARKINFO par TROC DE L'ILE SA

Décisions Extraordinaires



Nous soumettons à votre approbation un projet de fusion par voie d'absorption de MARKINFO par sa société mère, TROC DE L'ILE S.A., qui en détient la totalité des parts sociales.

Aux termes du projet de fusion qui vous est présenté, MARKINFO ferait apport à notre société de la toute propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations qui composent son patrimoine sans exception ni réserve avec l'obligation pour TROC DE L'ILE S.A. de prendre en charge le passif de la société absorbée.

Les conditions financières de l'opération ont été déterminées sur la base des comptes annuels de chaque société arrêtés à la date du 30 septembre 2006, date de clôture du dernier exercice social.

S'agissant d'une restructuration interne, les sociétés fusionnantes sont convenues de se fonder sur les valeurs comptables telles qu'elles ressortent desdits comptes, conformément à l'avis CNC du 25 mars 2004.

Compte-tenu de ces opérations, il a paru possible de retenir une valeur totale de l'actif apporté à titre de fusion par MARKINFO pour un montant de 887 219 €, alors que le passif pris en charge s'élèverait à 665 810 €.

Il en résulterait une valeur nette des apports à 221 409 €.

TROC DE L'ILE S.A. étant propriétaire des 600 parts sociales émises par MARKINFO et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres titres, il ne sera procédé à aucun échange de droits sociaux ni à aucune augmentation du capital social de notre société.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 221 409 € et la valeur comptable dans les livres de TROC DE L'ILE des 600 parts sociales de MARKINFO, soit 206 720 €, différence par conséquent égale à 14 689 € constituera un boni de fusion qui sera comptabilisé conformément à la réglementation comptable issue du règlement n°2004-01 du 4 mai 2004 :

- dans le résultat financier à concurrence du montant des résultats de MARKINFO non distribués
- et dans les capitaux propres (« boni de fusion ») à hauteur du montant résiduel.

La réalisation de la fusion se fera sous réserve de l'absence d'opposition de l'administration fiscale concernant le maintien après fusion des déficits fiscaux reportables subis par TROC DE L'ILE SA au cours des exercices antérieurs.

Après avoir pris connaissance des conclusions du rapport du Commissaire aux apports, le Cabinet SECA FOREZ, désigné conformément à la loi par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nîmes par ordonnance du 16 octobre 2006 et dont il va vous être donné lecture, il vous appartiendra de vous prononcer sur la fusion proposée que nous vous invitons naturellement à approuver.

Si vous approuvez la fusion, il s'ensuivra une modification correspondante de l'article 6 des statuts qui récapitule les apports faits à la société depuis sa constitution.

Extension de l'objet social de notre société

Nous soumettons à votre approbation l'extension de l'objet social de notre société aux activités déployées actuellement par MARKINFO, à savoir toutes opérations de développement, vente et maintenance de logiciels informatiques, toutes prestations s'y rapportant et notamment la formation, les opérations liées au développement et à l'installation de sites web, l'agence de conseil en publicité, communication et marketing, et les prestations de secrétariat, comptabilité et gestion.

Si vous décidez d'approuver cette extension de l'objet social, il s'ensuivra une modification correspondante de l'article 3 des statuts.

Mise en harmonie des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires

Nous soumettons à votre approbation le projet de statuts que nous avons élaboré en application des nouvelles dispositions du code de commerce introduites par la loi N°2001-420 du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques, la loi n°2002-1303 du 29 octobre 2002 et les lois subséquentes.

Le nouveau texte des statuts, si vous l'adoptez, régira désormais la société.

Nous vous invitons à approuver ces propositions et restons à votre disposition pour vous donner tous renseignements ou explications complémentaires que vous estimeriez nécessaires afin de vous permettre de vous prononcer.

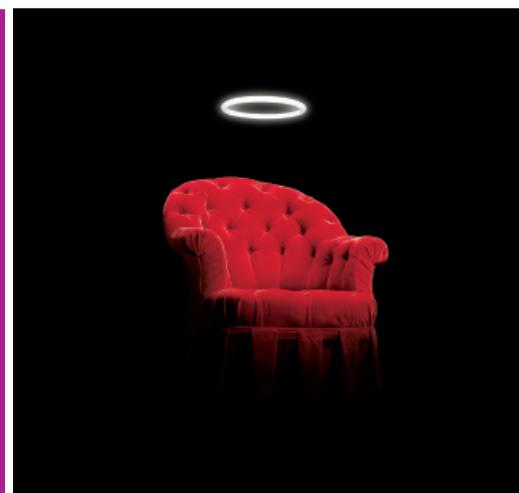
Le 28 décembre 2006

Le Directoire
Georges YANA

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices



	2001-2002 en euros	2002-2003 en euros	2003-2004 en euros	2004-2005 en euros	2005-2006 en euros
I Capital en fin d'exercice					
Capital Social	5 380 800	5 380 800	5 380 800	5 380 800	5 380 800
Nombre des actions ordinaires existantes	672 600	672 600	672 600	672 600	672 600
Nombres des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Nombre maximal d'actions futures à créer	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Par conversion d'obligations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Par exercice de droit de souscription	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
II Opération et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 423 180	4 326 731	4 721 300	4 854 320	4 888 985
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	220 219	480 471	681 389	876 734	956 726
Impôt sur les bénéfices	-99 309	-46 408	40 707	58 389	0
Participations des salariés dûes au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	664 597	197 681	401 469	404 935	633 780
Résultat distribué	215 232	195 054	376 656	403 560	470 820
III Résultats par action					
Résultat après impôt, participations des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,48	0,78	0,95	1,22	1,42
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,99	0,29	0,60	0,60	0,94
Dividende attribué à chaque action	0,32	0,29	0,56	0,60	0,70
IV Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	23	31	31	33	33
Montant de la masse salariale de l'exercice	928 099	949 581	954 316	1 087 012	1 231 543
Montant des sommes versées au titre d'avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales)	375 881	369 581	389 503	465 690	575 104





Rapport du conseil de surveillance du 28 décembre 2006



Nous avons été constamment informés des opérations sociales et de leurs résultats, par les rapports qui nous ont été présentés par le Directoire, conformément à la loi.

Celui-ci nous a, dans le délai de trois mois de la clôture de cet exercice, communiqué le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2006, son rapport, le texte des résolutions qui vont vous être présentées ainsi que tous les autres documents prescrits par la loi.

Le Directoire nous a parallèlement exposé les changements d'estimation et de méthodes comptables entrepris au cours de l'exercice, justifiés par l'application de méthodes préférentielles dans la perspective d'un passage aux normes IFRS d'une part, et l'amélioration de la présentation de l'information financière d'autre part.

En ce qui concerne plus précisément les normes IFRS, nous avons pris acte de la décision du Directoire de reporter leur application en l'état actuel de l'interprétation desdites normes sur le traitement comptable des produits liés à une activité de dépôt-vente.

Au cours de l'exercice nous avons procédé à une réévaluation des actifs du groupe, qui a porté sur les terrains et l'immobilier. Cette réévaluation à la valeur d'utilité pour le groupe a conduit à une augmentation de 940 K€ des actifs des SCI détenues par le groupe.

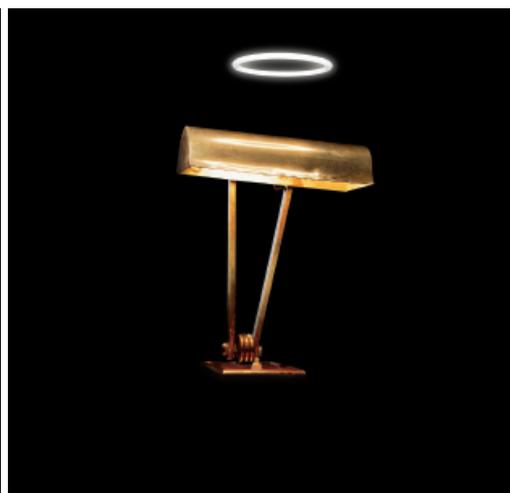
Ces documents n'appellent aucune observation particulière de notre part.

Nous avons enfin pris connaissance des conclusions formulées par nos commissaires aux comptes.

Comptes de l'exercice écoulé

Nous n'avons aucune observation particulière à vous présenter sur le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui nous ont été communiqués. L'affectation des résultats qui vous est proposée par le Directoire nous paraît tout à fait conforme à l'intérêt de la société.

Fait à Les Angles le 28 décembre 2006
Le Conseil de Surveillance



Rapport du Président du Conseil sur le contrôle interne



Rapport du Président prévu par l'article L225-68 du code de commerce (art 117 de la Loi de sécurité financière) au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2006.

Rappel des obligations légales

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance est composé de 4 membres ; il se réunit trimestriellement.

Il examine les rapports du Directoire, les arrêtés trimestriels, les comptes intermédiaires semestriels et prévisionnels, approuve les budgets, les plans à 3 ans et les orientations stratégiques du groupe, acquisitions, cessions, investissements, ajustement des ressources humaines et financières.

La rémunération des membres du conseil de surveillance est de 54 000 € au titre de jetons de présences versés à Mr Jean-Pierre BOUDIER.

Procédures de contrôle interne



Définition du contrôle interne et objectif du rapport.

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein du groupe TROC DE L'ILE ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et les règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans le domaine comptable, financier, fiscal et juridique. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société

Objectifs du rapport : description du contrôle interne.

Ce rapport a été établi à partir d'un inventaire des procédures en vigueur dans le groupe TROC DE L'ILE et des contrôles réalisés par les services du groupe.

Description de l'environnement de contrôle interne

Les acteurs du contrôle interne

Le groupe TROC DE L'ILE est très décentralisé pour l'activité des magasins, elle est exercée par des filiales opérationnelles contrôlées au niveau de la holding qui assure la coordination des fonctions support (comptabilité, trésorerie, consolidation, ressources humaines, développement, commercial réseau, juridique, communication). Par ailleurs la holding exerce en direct l'activité de franchiseur.

et suivi des opérations courantes ou ponctuelles dont la contractualisation avec franchisés et le suivi des opérations exceptionnelles

- Assurances : centralisation de la contractualisation pour l'ensemble des filiales et franchises notamment sur la couverture des avoirs des déposants (mobiliers et fonds à réserver)

Acteurs exerçant des activités de contrôle au sein de la holding :

Les instances de Direction se réunissent mensuellement. Le Directoire oriente l'action et prend les décisions stratégiques.

Le Comité de Direction contrôle les performances des magasins et de la holding et propose les mesures correctives. Les fonctions support exercées par la holding sont :

- Comptabilité : suivi des questions comptables spécifiques des filiales, analyse du reporting ;
- Trésorerie : centralisation quotidienne et suivi de la trésorerie du groupe
- Finance : mise en place des emprunts et négociation des conditions bancaires pour l'ensemble du groupe
- Consolidation : réalisation des opérations de consolidation à partir des liasses des filiales,
- Ressources humaines : définition de la politique de ressources humaines, assistance et contrôle des filiales
- Développement : recherche de nouveaux franchisés et suivi jusqu'à la signature
- Commerciale : organisation et suivi de la performance commerciale des filiales magasin et des franchisés et contrôle des procédures opérationnelles
- Juridique : suivi juridique des filiales, obligations annuelles

Eléments externes au groupe :

Une revue comptable et fiscale est réalisée annuellement par un cabinet d'expertise comptable indépendant.

Les commissaires aux comptes interviennent en deux phases, sur les procédures de préparation des arrêtés des comptes et sur l'arrêté final des comptes annuels.

La maîtrise des risques :

Les principaux risques encourus par TROC DE L'ILE tiennent à son métier et son organisation.

Le métier de dépôt vente ne présente pas de risque métier en tant que tel, mais la rentabilité tient essentiellement à la capacité de management du directeur de chaque filiale magasin.

Le risque de détournement de marchandises ou des fonds dus aux déposants est couvert :

- Par un contrôle des opérations de dépôts ventes à travers un logiciel permettant d'assurer la traçabilité des opérations du dépôt initial, depuis la vente jusqu'à la rétrocession au déposant.
- Par un contrat d'assurance aussi bien pour les filiales que pour les franchisés.

Les risques juridiques liés au métier de franchiseur sont couverts par l'expérience du groupe dans ce domaine et par les supports juridiques internes et externes.

Description de l'environnement de contrôle interne (suite)

Le métier de franchiseur connaît des variations d'activité d'une année à l'autre en fonction du nombre de candidats et la capacité à ouvrir de nouveaux points de vente (détection de locaux et obtention des autorisations pour l'ouverture de surfaces commerciales).

L'organisation du groupe TROC DE L'ILE est fondée sur une très grande décentralisation opérationnelle, le rôle du responsable du réseau est de s'assurer que les actes de gestion des filiales sont conformes aux objectifs du groupe TROC DE L'ILE. Les filiales s'appuient sur les expertises de la holding dans les fonctions supports.

Les éléments clés des procédures de contrôle interne mises en place par la société :

Un manuel d'organisation définit les rôles de chacun au sein des magasins.

L'organigramme de la holding définit les missions auprès des filiales et des franchisés.

Organisation des délégations et autorisations : elles sont gérées au niveau de chaque filiale, sous la responsabilité des mandataires sociaux. Les règles d'application pour l'ensemble des activités sont en cours de définition. Cependant, les investissements sont approuvés par la holding et les délégations données aux filiales s'inscrivent dans le cadre des budgets.

Systèmes d'information : toutes les filiales magasin utilisent un système d'information identique à celui fourni aux franchisés pour le suivi des opérations de dépôts ventes ; les opérations comptables de l'ensemble du groupe en France, sont suivies par la même progiciel comptable. Des procédures précisent les liaisons entre les filiales et les fonctions support sur les informations ascendantes et les rôles respectifs des intervenants, à la holding et dans les filiales.

Contrôle budgétaire et de gestion : pour chaque filiale est établi un reporting mensuel en J+20 comparé à l'année précédente et au budget, il permet un suivi du résultat et du détail des ses composantes.

Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales :

Le rôle de la holding est d'apporter un service support et de contrôler les réalisations par rapport aux objectifs définis.

Le reporting mensuel est analysé au niveau de chaque filiale et de la holding.

Les informations sur les engagements reçus/donnés à transmettre à la holding sont recensées dans les procédures juridiques et comptables.

Les budgets sont présentés et approuvés par la holding.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère

La fonction comptable est centralisée dans sa mise en œuvre pour chaque filiale, un chef comptable assure la responsabilité du service comptable, son travail est supervisé par le Directeur Financier du groupe et l'ensemble de la consolidation est assuré par la holding.

Des instructions d'arrêté des comptes groupe ont été rédigées, diffusées et sont appliquées ; elles définissent :

- Le processus d'arrêté des comptes, avec un calendrier rigoureux,
- Les différents indicateurs de référence,
- Les principes et techniques d'arrêté des comptes,
- Le processus de consolidation (périmètre, liasses, retraitements, conversions, opérations internes, éliminations des titres, les contrôles).

Outre le reporting mensuel, des comptes intermédiaires sont produits au trimestre.

Procédure d'élaboration de la consolidation des comptes : le service de consolidation établit des comptes consolidés semestriellement, sur la base des liasses des filiales dans le cadre des instructions du groupe. La consolidation est réalisée avec un des progiciels de référence du marché.

Les commissaires aux comptes interviennent dans l'ensemble du groupe en deux phases. Le résultat de leurs investigations est analysé à la holding, les éventuels dysfonctionnements constatés sont analysés au siège et les mesures correctrices et préventives sont transmises et expliquées aux filiales.

Plan d'action mené en 2005-2006

Suite aux travaux effectués en 2004/2005, les processus de travail et les procédures de contrôle interne se sont principalement concentrés sur les contrôles de fonctionnement des magasins filiales.

Nous avons également formalisé le périmètre et le cahier des charges de l'ERP qui sera déployé au cours de l'exercice 2006/2007.

Plan d'action pour 2006-2007

Outre le programme « Best Practice » qui sera le prolongement déployé dans les magasins filiales, l'ERP sera étendu à l'ensemble des services du siège social et aux filiales étrangères.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur le contrôle interne

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la société TROC DE L'ILE pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 30 septembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TROC DE L'ILE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2006.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de, notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- Prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- Prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait aux Angles et à Marseille, le 5 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Frédéric RAMBALDI

MAZARS S.A.
Patrick ZIRAH
Associé



Résolutions soumises à l'Assemblée générale

Texte des Résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 20 mars 2007

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance, du Président du Conseil de Surveillance visé à l'article L.225-68 du code de commerce, et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2006 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes

consolidés arrêtés à la date du 30 septembre 2006 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 633 780,84 € de la façon suivante :

- 5% à la réserve légale :
31 689,00 €
 - à titre de dividendes distribués aux actionnaires :
470 820,00 €
 - le solde au poste « autres réserves »
131 271,84 €
- Le dividende s'élèvera à 0,70 € / action.

Le dividende sera mis en paiement le 10 avril 2007.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal / Abattement	Revenu Brut
2002/2003	0,46 €	0,23 €	0,69 €
2003/2004	0,56 €	0,28 €	N.A.
2004/2005	0,60 €	0,30 €	N.A.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L.225-86 et suivants

du code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve le montant des charges et dépenses non déductibles des bénéfices soumis à

l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 223 quater du code général des impôts à hauteur de 14 K€.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 54 000 € le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de

Surveillance. Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Résolutions soumises à l'Assemblée générale

Texte des Résolutions proposées à l'Assemblée Générale extraordinaire du 20 mars 2007

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du projet de fusion établi le 1er février 2007 sous la condition suspensive du maintien des déficits fiscaux reportables, contenant apport à titre de fusion par MARKINFO, absorbée, de l'ensemble de ses biens, droits et obligations, ainsi que des comptes sociaux arrêtés au 30 septembre 2006 utilisés pour établir les conditions et modalités de l'opération,
- du rapport du Directoire et du rapport du Commissaire aux apports,

Approuve cet apport-fusion, les apports effectués par MARKINFO et leur évaluation, lesquels ont lieu moyennant la charge pour TROC DE L'ILE SA, absorbante, de payer le passif de la société absorbée et de satisfaire à tous ses engagements.

TROC DE L'ILE SA étant propriétaire depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe

du tribunal de commerce de Nîmes de la totalité des 600 parts émises par la société absorbée, la fusion n'entraîne pas d'augmentation de capital et ladite société absorbée se trouvera immédiatement dissoute sans liquidation du fait de la réalisation définitive de la fusion.

La différence entre la valeur nette des biens apportés par la société absorbée et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des 600 parts de MARKINFO, soit 14 689 €, sera inscrite à un compte Boni de fusion sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires de la société absorbante.

L'Assemblée Générale autorise expressément le Directoire à prélever sur ce boni le montant de tous frais, charges ou impôts consécutifs à la fusion.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, constate, sous réserve de la réalisation de la condition suspensive sus-visée, la réalisation définitive de la fusion par voie d'absorption

de MARKINFO par TROC DE L'ILE S.A., et par suite la dissolution sans liquidation de MARKINFO à compter de ce jour.

Neuvième résolution

En conséquence des décisions prises sous les résolutions précédentes, l'Assemblée Générale décide, sous réserve de la réalisation de la condition suspensive sus-visée, de compléter ainsi l'article 6 des statuts relatif aux apports :

" ARTICLE 6 – FORMATION DU CAPITAL - APPORTS...

...

8/ L'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 20 mars 2007 a approuvé la fusion par voie d'absorption par la société de MARKINFO, société à responsabilité limitée au capital de 66 000 € dont le siège social est à

Les Angles (30133), 2, Rue des Alizés, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro B 379 226 491, dont elle détenait déjà toutes les parts sociales. En conséquence, l'opération ne s'est traduite par aucune augmentation de capital de la société.

Les actifs apportés se sont élevés à 887 219 € pour un passif pris en charge de 665 810 €. Le boni de fusion s'est élevé à 14 689 €."

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions précédentes et après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, décide d'étendre l'objet social de la société aux opérations suivantes :

- toutes opérations commerciales et techniques se rapportant à l'étude, le développement, la vente, le conseil, l'installation et la maintenance de tous matériels et logiciels informatiques ; toutes prestations de services se rapportant à ces activités et notamment la formation ;
- toutes opérations liées à la création, au développement

et à l'exploitation de sites web

- toutes prestations de secrétariat, comptabilité, gestion et études d'entreprises ;
- l'agence de conseil en publicité, communication et marketing.

Onzième résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide, sous réserve de la réalisation de la condition suspensive sus-visée, de compléter ainsi l'article 3 des statuts :

“ ARTICLE 3 - OBJET

...

- toutes opérations commerciales et techniques se rapportant à l'étude, le développement, la vente, le conseil, l'installation et la maintenance de tous matériels et logiciels

informatiques ; toutes prestations de services se rapportant à ces activités et notamment la formation ;

- toutes prestations de services liées à internet et au commerce électronique ;

- toutes prestations de secrétariat, comptabilité, gestion et études d'entreprises ;

- l'agence de conseil en publicité, communication et marketing.

...”

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire et pris connaissance du projet de statuts élaboré par lui en application des nouvelles dispositions du Code de Commerce introduites par la loi n°2001-420 du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations

économiques et la loi n° 2002-1303 du 29 octobre 2002, adopte, article par article, puis dans son ensemble, le texte présenté par le Directoire des nouveaux statuts intégrant ces nouvelles dispositions qui régiront désormais la société.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à

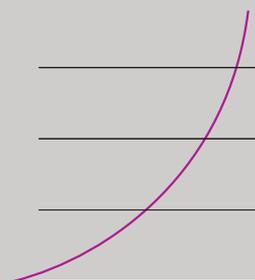
l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.





Troc de l'île

Éléments financiers





Responsable du document

Georges YANA, Président du Directoire de TROC DE L'ILE.

Attestation du responsable



"A ma connaissance, les données du présent document simplifié sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée."

Georges YANA
Président du Directoire

Responsables du contrôle des comptes

■ Responsables du contrôle des comptes

Les commissaires aux comptes ont été nommés le 28/03/2002 pour une durée de 6 ans, leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes au 30/09/2007.

■ Commissaires aux comptes titulaires :

Mazars représenté par M. Patrick ZIRAH
165, Avenue du Prado - 13008 MARSEILLE

M. Frédéric RAMBALDI
en remplacement de M. MAUREL
3, Rue des Alizés - 30133 LES ANGLÉS

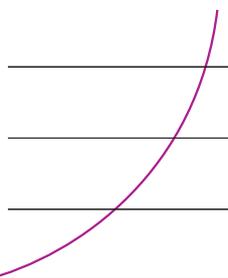
■ Commissaires aux comptes suppléants :

M. Jean-Marie BARBEREAU
Le Premium - 131, Bd Stalingrad - 69624 VILLEURBANNE CEDEX

M. François GIRARD
65, Av. Clément ADER - Castelnau 2000 - 34170 CASTELNAU LE LEZ

Responsable de l'information

Monsieur Henry RUSTICI
Directeur Financier
TROC DE L'ILE
Quartier de Dinarelle - 2, Rue des Alizés
30133 LES ANGLÉS - Tél : 04.90.15.14.13



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés



En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société TROC DE L'ILE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard, des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Changements comptables

La note « Changements de méthode comptable » de l'annexe aux comptes consolidés expose les changements comptables intervenus au cours de l'exercice relatifs à :

- L'application des règlements CRC N°2002-10 et 2004-06 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs immobilisés ainsi que la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.
- La réévaluation libre des actifs corporels et financiers de votre Groupe, réalisée au 1er octobre 2005 sur la base d'un rapport d'expert indépendant.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements de méthode et de la présentation qui en a été faite.

Estimations comptables

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement dans les comptes. Cependant, tel que décrit dans l'annexe aux comptes consolidés, des tests de perte de valeur (impairment tests) sont réalisés en fin d'exercice – selon une méthode affinée en 2006 et basée sur l'actualisation des cash-flows prévisionnels – pour apprécier la justification d'une éventuelle provision sur ces actifs.

Par ailleurs, la part non affectée des écarts de première consolidation a été reclassée dans le poste Ecart d'acquisition et fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 30 ans.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par le Groupe, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons en outre apprécié le bien-fondé et la pertinence des changements d'estimation mis en œuvre à compter de l'exercice 2006 concernant la valorisation des fonds commerciaux et les éventuelles dépréciations à constater.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés

Fait aux Angles et à Marseille, le 5 mars 2007

Frédéric RAMBALDI
Associé

MAZARS S.A.
Patrick ZIRAH

Comptes Consolidés

Groupe TROC DE L'ILE Bilan consolidé



			30.09.06	30.09.05
ACTIF (en €.)	Brut	Amort / Prov	Net	Net
ECARTS D'ACQUISITION	640 537	55 053	585 484	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations Incorporelles</i>				
Frais d'établissement	40 074	28 359	11 715	12 442
Concession, brevet et marques	249 220	180 813	68 407	43 621
Fonds commercial	9 693 150	236 918	9 456 232	8 653 784
Autre immobilisations incorporelles	67 892	26 212	41 680	45 490
<i>Immobilisations Corporelles</i>				
Terrains	775 137		775 137	604 184
Constructions	4 588 720	1 742 036	2 846 684	1 840 707
Installations techniques matériel & outillage	179 238	127 913	51 325	50 234
Autres immobilisations corporelles	3 402 753	2 260 561	1 142 192	1 264 756
Immobilisations corporelles en cours	92 873		92 873	67 887
Avances & acomptes				
<i>Immobilisations Financières</i>				
Participations	89 887	36 824	53 063	88 889
Autres titres immobilisés	300		300	300
Prêts	114 233	94 233	20 000	114 095
Autres immobilisations financières	294 771		294 771	289 847
Total Actif immobilisé	19 588 248	4 733 869	14 854 379	13 076 236
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières	30 188	21 541	8 647	20 793
Marchandises	731 181		731 181	715 073
Avances et acomptes sur commandes	2 233		2 233	3 855
Clients	2 449 537	297 354	2 152 183	1 191 035
Actifs d'impôts différés	77 910		77 910	65 682
Autres créances	1 512 110	134 663	1 377 447	832 718
Autres valeurs mobilières	26 192	378	25 814	6 870
Disponibilités	2 807 173		2 807 173	2 325 087
Charges constatées d'avance	329 945		329 945	231 592
Total Actif Circulant	7 966 469	453 936	7 512 533	5 392 705
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir				
Total Général	28 195 254	5 242 858	22 952 396	18 468 941

Comptes Consolidés

Groupe TROC DE L'ILE Bilan consolidé



	30.09.06	30.09.05
PASSIF (en €.)		
Capital social	5 380 800	5 380 800
Ecart de réévaluation	846 441	
Réserve légale	128 226	107 979
Réserve réglementée		25 067
Réserves du groupe	1 668 446	1 099 616
Résultat du groupe	1 137 685	1 000 066
Capitaux propres	9 161 598	7 613 528
Intérêt hors groupe	157 060	90 459
Résultat hors groupe	8 310	23 905
Intérêts minoritaires	165 370	114 364
Provisions pour risques	38 418	213 080
Provisions pour charges	153 466	114 469
Passifs d'impôts différés	448 065	
Provisions pour risques et charges	639 949	327 549
Emprunts, dettes auprès des établis. Crédit	3 602 515	3 523 062
Emprunts et dettes financières divers	219 954	43 044
Avances et acompte reçus sur commandes	47 644	27 413
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 490 180	1 699 959
Dettes fiscales et sociales	2 342 677	1 978 793
Dettes sur immobilisations	63 791	7 569
Autres dettes	3 867 959	2 907 204
Produits constatés d'avance	350 759	226 456
Dettes et Régularisation	12 985 479	10 413 500
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecart de conversion passif		
Total Général	22 952 396	18 468 941

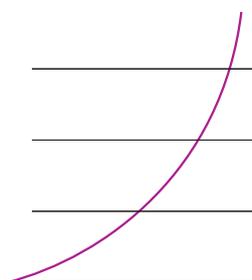


Comptes Consolidés

Groupe TROC DE L'ILE Compte de résultat consolidé (en €)



	30.09.06 12 mois	30.09.05 12 mois
Ventes de marchandises	32 762 243	28 143 020
Production vendue de services	5 760 130	6 125 014
Chiffre d'affaires net	38 522 373	34 268 034
Production stockée		
Production immobilisée	129 495	117 271
Subventions d'exploitation	28 219	20 040
Reprises amortis., Provision, transfert	428 288	457 501
Autres produits	445 655	369 112
Produits d'exploitation	39 554 030	35 231 958
Achats de marchandises	21 563 190	18 615 261
Variation de stock de marchandises	110 796	150 678
Achats de matières premières	-162 681	251 062
Variation de stock de matières premières	536	1 944
Autres achats et charges externes	7 536 975	6 735 995
Impôts, taxes et versement assimilés	498 505	390 903
Salaires et traitements	5 393 504	4 606 740
Charges sociales	1 890 020	1 602 892
Dotations amortissements / immobilisations	774 575	676 620
Dotations provisions sur actif circulant	178 965	169 512
Dotations provisions risques et charges	65 523	8 712
Autres charges	305 344	394 129
Charges d'exploitation	38 155 252	33 604 448
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 398 778	1 627 510



Comptes Consolidés

**Groupe
TROC DE L'ILE
Compte de résultat
consolidé (en €)**



	30.09.06 12 mois	30.09.05 12 mois
Produits financiers de participations	37 598	2 250
Produits des autres valeurs mobilières	240	78
Autres intérêts et produits assimilés	17 879	13 396
Reprise de provisions, transferts charges	364	19 309
Différences positives de change		
Produits financiers	56 081	35 033
Dotations financ.amortiss.Provisions	135 974	3 064
Intérêts et charges assimilées	231 304	158 690
Différences négatives de change		
Charges financières	367 278	161 754
RESULTAT FINANCIER	-311 197	-126 721
RESULTAT COURANT av impôt	1 087 581	1 500 789
RESULTAT EXCEPTIONNEL	437 775	-48 265
Impôts sur les bénéfices	358 366	433 990
Impôts différés	-34 057	-5 437
Résultat des sociétés intégrées	1 201 047	1 023 971
Dotation aux amortissement des écarts acquisition	-55 052	
Résultat d'ensemble consolidé	1 145 995	1 023 971
RESULTAT GROUPE	1 137 685	1 000 066
RESULTAT HORS GROUPE	8 310	23 905
RESULTAT PAR ACTION	1,69	1,49

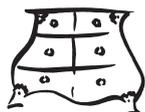
Comptes Consolidés

Groupe TROC DE L'ILE Flux de trésorerie consolidé (en €)



	2006
Résultat net des sociétés intégrées	1 145 995
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	
- Amortissements et provisions	1 009 716
- Variation des impôts différés	-34 057
- Plus-values de cession, nette d'impôt	-894 029
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 227 625
Variation du besoin en fond de roulement liés à l'activité	1 196 316
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 423 941
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :	
- Acquisition d'immobilisations	-963 520
- Cession d'immobilisations, nette d'impôt	341 445
- Incidence des variations de périmètre	-69 373
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-691 448
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-403 560
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-49 000
Augmentation du capital en numéraire	-600
Emission d'emprunts	
Remboursement d'emprunts	-678 062
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 131 222
Variation de trésorerie	601 271
Trésorerie d'ouverture	2 212 446
Trésorerie de clôture	2 814 005

Information par secteurs d'activités



	30.09.06	30.09.05
Franchise	7 851 144	7 991 559
Magasins	32 864 608	28 569 387
Immobilier	315 331	357 049
CA inter-groupe	-2 508 698	-2 649 961
TOTAL	38 522 373	34 268 034



Principes et méthodes comptables



Règles générales

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les principes et normes comptables français et le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Il convient de préciser que nous n'avons pas opté pour un passage aux normes IFRS en l'état actuel de l'interprétation de ces normes sur le traitement comptable des produits liés à une activité de dépôt vente.

Méthodes de consolidation

La consolidation a été établie sur la base des comptes et documents sociaux arrêtés au 30 Septembre 2006. La méthode de l'intégration globale a été appliquée pour l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

Les participations de 25% et 26% de la société Troc de l'île dans les magasins franchisés n'ont pas été consolidées par mise en équivalence, dans la mesure où le groupe n'a aucune influence notable sur la gestion de ces entités. Le franchisé détermine en effet seul la politique de sa société. Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées ont été éliminées de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values).

Changements de méthode comptable

- Les actifs corporels et financiers du groupe ont fait l'objet d'une réévaluation libre au 1er octobre 2005. Cette réévaluation à la valeur d'utilité pour le groupe, déterminée sur la base d'un rapport d'expert indépendant a concerné les terrains et l'immobilier détenus par les SCI du groupe. Elle a conduit à une majoration des capitaux propres d'ouverture (après effet d'impôt) de 940 K€.

Par ailleurs, les changements de réglementation applicables aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2005 ont été effectués :

- Règlement CRC N° 2004-06 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs : application sans incidence sur les comptes ;
- Règlement CRC N° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs immobilisés : la méthode prospective a été appliquée aux constructions précédemment amorties sur une durée de 20 à 30 ans, qui ont été ventilées en trois composants :
 - Structure (80%) : amortissement sur 30 ans,
 - Installations générales (10%) : amortissement sur 20 ans,
 - Toiture (10%) : amortissement sur 30 ans.

Changements d'estimation

- Evaluation des parts de marché classées en Fonds commercial : afin d'anticiper l'application future des normes IFRS, nous avons retenu la méthode préférentielle d'évaluation des écarts de première consolidation affectés en fonds commercial en procédant à une valorisation des parts de marché par la méthode des « Discounted Cash Flow » (DCF). Par ailleurs, un test de dépréciation (« Impairment test ») permet, pour chacune des filiales (magasins de dépôt vente) pour lesquelles un écart de première consolidation - ayant la nature de parts de marchés - a été affecté en fonds commercial, de déterminer le cas échéant le montant des provisions à constater lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition et ce, dans la limite de la valeur du fonds commercial. La valeur d'utilité est déterminée par référence aux flux de trésorerie prévisionnels actualisés des dix prochaines années. La valeur terminale est déterminée en actualisant à l'infini un flux de trésorerie normatif en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini.

Au 30/09/2006, sur la base de ce principe, une provision de 236 918€ a été constatée sur le fonds commercial des filiales : SARL AGORA (12 374€), SARL BAC G (37 436€), SARL CECIAUDE (9 554€), Sarl CSJV (93 028€), SARL FL (7 379€), SARL GREGOSAND (60 535€) et SARL NATHAND (16 612€).

- Reclassement des écarts de première consolidation non affectés : afin d'améliorer la présentation de l'information financière, la part non affectée des écarts de première consolidation a été reclassée dans le poste Ecarts d'acquisition et a fait l'objet d'une dotation aux amortissements pour un montant de 55 K€, la durée du plan d'amortissement étant fixée à 30 ans.

Affectation des écarts de première consolidation

Les écarts constatés à l'occasion d'une prise de participation entre les valeurs d'acquisition des titres des sociétés consolidées et les parts du groupe dans leurs capitaux propres sont affectés, pour partie – celle correspondant à des parts de marché dans le poste fonds commercial et pour partie en terrain concernant les filiales immobilières, la partie non affectée figurant en Ecarts d'acquisition.

Fonds commercial

Le poste Fonds commercial comprend :

- Les parts de marché découlant des acquisitions de filiales selon le principe décrit ci-dessus d'affectation d'une partie des écarts de première consolidation.

- Les éléments incorporels, protégés juridiquement, relatifs à « la création et au développement de concepts se rapportant au dépôt-vente, courtage et intermédiation et se concrétisant par l'élaboration et l'exploitation d'un savoir-faire de franchises ou de master franchises, le développement de logiciels et de services logistiques ».

Une provision est constatée, le cas échéant, proportionnellement sur la base de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat consolidé par rapport à leur valeur à la date de création du fonds selon les principes suivants :



- pour toute baisse du chiffre d'affaires groupe (royalties) en provenance des franchisés (pris en compte pour 2/3 du total de la provision),
- pour toute baisse du résultat courant consolidé du groupe hors SCI (pris en compte pour 1/3 du total de la provision).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique. Les constructions sont ventilées en trois composants (structure, installations générales, toiture). L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif selon la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Structure des constructions	30 ans
- Installations générales	20 ans
- Toiture des constructions	30 ans
- Installations techniques, matériels et outillages	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés correspondent aux souscriptions de capital au moment de la création des filiales franchisées. Ces titres de participation figurent au bilan pour leur valeur de souscription, éventuellement corrigée d'une provision pour dépréciation.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation de l'article est inférieure à la valeur brute.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Si leur évaluation à la clôture de l'exercice est inférieure au coût historique d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnités de départ à la retraite des salariés du groupe est comptabilisée dans les comptes consolidés. Hypothèse retenues

- Départ à 65 ans - Probabilité de départ volontaire : 3%
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 2% (2005) et 2% (2006)
- Taux d'actualisation : 2,5% - Taux de charges sociales : 40%

Dotations au 30/09/2006 : 38 990€. La provision globale, pour indemnités de départ à la retraite est de : 153 459 €.

Impôts différés

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée corrigée des impôts différés. Les impôts différés passifs concernent pour l'essentiel l'impôt résultant de la neutralisation des profits intra-groupe suivant la méthode du report variable. Il n'est pas constaté d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux, sociaux, ni sur les décalages temporaires compte tenu de leur caractère non significatif.

Reconnaissance des produits

En tant qu'intermédiaire opaque, le groupe comptabilise en produits le chiffre d'affaires résultant de l'activité de dépôt vente et en achats de marchandises le prix payé aux déposants pour les marchandises vendues, conformément à la préconisation du PCG (PII 137) et article 94 du code de commerce.



Informations sur le bilan consolidé

Bilan actif



Ecarts d'acquisition

La décomposition des écarts de première consolidation affectés en écarts d'acquisition dans le cadre des retraitements de consolidation se présente comme suit :

Société	30/09/06
CSJV SARL	32 285
GDP GENT	26 329
GREGOSAND SARL	104 837
IMMA DIFFUSION SARL	169 805
METZ SARL	101 629
NATHAND SARL	135 307
TREVISE SARL	70 354
TOTAL (€)	640 537

Immobilisations

La valeur brute des immobilisations a varié comme suit :

Valeur Brute (€)	Solde au 1.10.05	Réévaluation	Aquisition	Cession	Variation de périmètre	Autres	Solde au 30.09.06
Frais d'établissement	58 917			27 773	8 930		40 074
Concessions, brevets, marques	191 467		58 975	117 804	106 598	9 984	249 220
Fonds commercial	8 691 220		171 683		1 294 084	-463 837	9 693 150
Autres immob.incorporelles	67 892						67 892
Immobilisations incorporelles	9 009 496	0	230 658	145 577	1 409 612	-453 853	10 050 336
Terrains	604 184	193 569			-22 616		775 137
Constructions	3 267 400	1 216 253	190 253		-308 738	223 552	4 588 720
Inst.Techn. Matériel&outillage	124 270		11 850	1 423	55 411	-10 870	179 238
Autres immobilisations	3 132 819		234 464	23 787	299 435	-240 178	3 402 753
Immobilisations corp. En cours	67 887		34 970			-9 984	92 873
Immobilisation corporelles	7 196 560	1 409 822	471 537	25 210	23 492	-37 480	9 038 721
Titres de participation	99 411		668 836	81 049	-669 183	71 872	89 887
Autres titres immobilisés	300						300
Prêt	114 095		222 339	328 915		106 714	114 233
Autres immobilisations financières	289 847		33 558	12 530	28 768	-44 872	294 771
Immobilisations financières	503 653	0	924 733	422 494	-640 415	133 714	499 191
TOTAL IMMOBILISATIONS	16 709 709	1 409 822	1 626 928	593 281	792 689	-357 619	19 588 248

La colonne « Autres » correspond aux virements de poste à poste et autres mouvements.



Fonds commercial

La ventilation des écarts de première consolidation affectés en fonds commercial dans le cadre des retraitements de consolidation se présente comme suit :

Société	30/09/06
AGORA TROC SARL	145 630
AKZEPTA GMBH	244 908
ALIZES SARL	154 888
BACG SARL	37 436
CLAUDE SARL	26 831
CECIAUDE SARL	82 787
CORTOREP SARL	124 067
COSTIERES SARL	2
CRISTAL SARL	30 490
CSJV SARL	139 375
DEMA SARL	31 061
DEPOT GmbH	31 820
DTI SA	482 626
ELIKSIR SA	183 117
ETIENNE SARL	1
FL SARL	123 209
FREJUS SARL	130 000
GDP Deutschland	121 748
GDP Development	1 351 351
GDP Gent	9 889
GREGOSAND SARL	79 102
IMMA DIFFUSION SARL	154 319
JAITY SARL	125 440
JLT SARL	39 253
JYD BVBA	96 525
LE LEZ SARL	74 091
LOGODEN SARL	93 308
LOMME SARL	20 000
MAES SARL	225 015
MARIE SARL	145 284
MARION SARL	172 993
MARKINFO SARL	55 034
MASKAL SARL	94 355
METZ SARL	108 371
NATHAND SARL	17 890
PATRICK SARL	488 421
PROXIMA SARL	115 115
TREVISE SARL	47 575
TROC EUROPE SARL	158 925
TOTAL (€)	5 762 252
TROC DE L'ILE SA*	3 930 898
TOTAL (€)	9 693 150

*Fonds issu de l'acquisition en 1999 de l'activité franchiseur correspondant à la création et au développement de concepts se rapportant au dépôt-vente, courtage et intermédiation et se concrétisant par l'élaboration et l'exploitation d'un savoir-faire de franchises ou de master franchises, le développement de logiciels et de services logistiques.

Au 30/09/2006, une provision de 236 918 € a été constatée sur le fonds commercial des filiales : SARL AGORA (12 374 €), SARL BAC G (37 436 €), SARL CECIAUDE (9 554 €), Sarl CSJV (93 028 €), SARL FL (7 379 €), SARL GREGOSAND (60 535 €) et SARL NATHAND (16 612 €).



Amortissements

Autres immobilisations corporelles

Ces immobilisations comptabilisées pour 3 403 K€ correspondent principalement aux travaux de mise en conformités et de modélisation des locaux des magasins pour lesquels nous sommes locataires auprès d'un tiers du groupe.

Titres de participation

Le poste titres de participations correspond aux sociétés qui n'ont pas été consolidées. Ces titres correspondent pour l'essentiel aux souscriptions de 26% dans un capital, au moment de la création des franchises, soit au 30 septembre 2006, 47 franchisés non consolidés pour un montant brut total de 51 520 €.

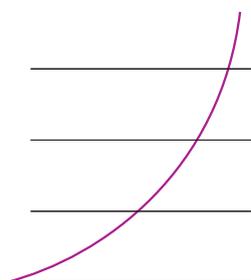
Les amortissements des immobilisations et écart d'acquisition ont évolué de la façon suivante :

Valeur brute (€)	Solde au 1.10.05	Dotations	Reprise	Variation de périmètre	Autres	Solde au 30.09.06
Ecart d'acquisition		55 053				55 053
Frais d'établissement	46 475	15 209	15 557	1 052	-18 820	28 359
Concessions et brevets	147 846	60 902	44 909	16 974		180 813
Autres immob.incorporelle	22 402	3 810				26 212
Immobilisations incorporelles	216 723	79 921	60 466	18 026	-18 820	235 384
Constructions	1 426 693	340 129		-65 271	40 485	1 742 036
Inst.Techn. Matériel & outillage	74 036	16 149	1 423	40 622	-1 471	127 913
Autres immobilisations	1 868 063	415 371	9 782	127 046	-140 137	2 260 561
Immobilisation corporelles	3 368 792	771 649	11 205	102 397	-101 123	4 130 510
Total Amortissements	3 585 515	906 623	71 671	120 423	-119 943	4 420 947

Provisions pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation ont évolué comme suit :

Valeur brute (€)	Solde au 1.10.05	Dotations	Reprise	Solde au 30.09.06
Fonds commercial	37 436	199 482		236 918
Titres de participations	10 526	148 997	122 699	36 824
Immobilisations financières	0	94 233		94 233
Marchandises	45 749	21 541	45 749	21 541
Clients et comptes rattachés	515 482	40 705	258 833	297 354
Autres créances d'exploitation	1 045	133 621	3	134 663
Provisions sur VMP	743		365	378
Total provisions	610 981	638 579	427 649	821 911





Stock

Au 30/09/06 une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour un montant de 21 541€.

Bilan passif



Variation des capitaux propres consolidés

La variation des capitaux propres consolidés au cours de la période se présente comme suit :

Valeur (€)	Part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres N-2	6 990	78	7 068
Résultat	1 000	24	1 024
Dividendes versés hors groupe	-377		-377
Autres	0	12	12
Capitaux propres N-1	7 614	114	7 728
Résultat	1 138	8	1 146
Dividendes versés	-405	-51	-455
Réévaluation	846	93	940
Autres	-32	0	-32
Capitaux propres N	9 161	165	9 327

Intérêts des minoritaires

Les intérêts minoritaires proviennent de la SCI les Lauzes détenue à 51%. Les intérêts minoritaires relatifs aux autres entités du groupe ne sont pas significatifs.

Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges se présente comme suit :

Valeur brute (€)	Solde au 01.10.05	Augmentations	Diminutions	Solde au 30.09.06
Provisions pour charges	114 469	38 990		153 459
Impôts différés passifs		448 065		448 065
Litiges & risques	213 080	26 533	201 195	38 418
Total	327 549	513 588	201 195	639 942

Les impôts différés correspondent au montant net des impôts différés passifs relatifs à la réévaluation des terrains et constructions (469 K€) et des impôts différés actifs correspondant aux dotations aux amortissements complémentaires comptabilisées sur l'exercice (21 K€).

Engagement de retraite :

Au 30/09/2006, une dotation aux provisions pour charge de départ à la retraite a été comptabilisée pour un montant de 38 990 €, portant ainsi le solde de cette provision à : 153 459 €

Emprunts, dettes financières et disponibilités

La ventilation des emprunts et dettes financières selon l'échéance se présente comme suit :

Dettes financières (€)	Total	- 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts à moyen et long terme immobilier	368 225	113 830	254 395	
Emprunts à moyen et long terme	3 068 903	686 293	2 030 385	352 225
Intérêts courus et soldes créditeurs de banques	121 965	121 965		
Autres dettes financières	43 422	43 422		
Emprunts et dettes financières divers	219 954	219 954		
Total	3 822 469	1 185 464	2 284 780	352 225



Emprunts, dettes financières et disponibilités (suite)

En €	30.09.2006	30.09.2005
Dettes financières à taux fixe	2 412 928	2 042 941
Dettes financières à taux variable	654 283	1 428 495
Autres dettes financières	755 258	94 670
Total dettes financières	3 822 469	3 566 106
Disponibilités	2 807 173	2 325 088
Disponibilités et valeurs mobilières à taux variable	25 814	6 870
Actions propres		
Total disponibilités et VMP	2 832 987	2 331 958

Autres dettes

Le poste « autres dettes » (3 868 K €) correspond principalement à la dette des magasins due aux déposants.

Produits constatés d'avance

Ce poste est composé de produits d'exploitation relatifs à l'activité du franchiseur.

Informations sur le compte de résultat consolidé

Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par nature et par zone géographique se présente comme suit :



En €	30.09.2006	30.09.2005
Par nature		
Ventes de marchandises	32 762 243	28 143 020
Production de services	5 760 130	6 125 014
Total	38 522 373	34 268 034
Par zone géographique		
France	33 632 734	29 523 031
Allemagne	1 481 648	1 599 949
Belgique	3 928 078	3 722 377
Espagne	1 988 623	2 072 638
CA intra-groupe	-2 508 710	-2 649 961
Total	38 522 373	34 268 034

Résultat exceptionnel

En K€	30.09.06	30.09.05
Résultat sur sortie de périmètre	457	0
Autres produits exceptionnels de gestion courante	304	176
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	667	146
Reprises de provisions et transferts de charges	210	123
Total produits exceptionnels	1 638	445
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	233	67
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	767	280
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	199	147
Total charges exceptionnelles	1 199	494

Les produits et charges sur opérations en capital concernent essentiellement des cessions d'actifs non stratégiques réalisées au cours de l'exercice.

Autres informations



Effectif moyen

L'effectif moyen consolidé évolue comme suit :

Effectif moyen par catégorie	30.09.06	30.09.05
Cadres	59	53
Employés	152	148
Total	211	201

Ventilation de l'impôt

	30.09.06	30.09.05
Impôt exigible	358 366	433 990
Total	358 366	433 990

Engagements financiers

Engagements donnés :

Hypothèques sur (en €)	Montant total	Capital restant dû au 30.09.2006
Prêt à SCI ESCALA	450 000	354 962
Total	450 000	354 962



Annexes aux comptes consolidés

Liste des entreprises consolidées au 30/09/2006



Sociétés	Siège	N° Siret	Activité	% intérêts	% contrôle	consolidation
TROC DE L'ILE	LES ANGLÉS (30)	401 262 944	Holding	Société consolidante	Société consolidante	IG
MARKINFO Sarl	LES ANGLÉS (30)	379 226 491	informatique com./marketing	100.00	100.00	IG
AGORA TROC Sarl	POITIERS (86)	420 194 409	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
AKZEPTA	Cologne (Allemagne)	DE 230 418 745	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
ALIZES Sarl	BREST (29)	B412719866	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
BAC G Sarl	LES ANGLÉS (30)	440 657 021	centrale d'achat	99.88	99.88	IG
CECIAUDE Sarl	"PERTUIS (84)"	479 533 622	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
CLAUDE Sarl	NIMES (30)	325 380 459	Dépôt vente du particulier	99.90	99.90	IG
CORTOREP Sarl	"MONDEVILLE (14)"	404 528 663	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
COSTIERES Sarl	NIMES (30)	433 750 676	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
CRISTAL Sarl	GOND PONTouvre (16)	391 248 614	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
CSJV Sarl	MONTAUBAN (82)	414 570 903	Dépôt vente du particulier	99,8	99,8	IG
DEMA Sarl	CHAVELOT (88)	424 117 307	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
DEPOT GmbH	"ST AUGUSTIN (Allemagne)"	DE 231 782 106	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
DOLE TRADE	SAN BOI DE LLOBREGAT Espagne	B152206	Immobilier	100.00	100.00	IG
DTI SA	JUMET (Belgique)	BE 0458 948 174	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
ELIKSIR Sarl	"MULHOUSE (68)"	399 362 177	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
ETIENNE Sarl	SAINT ETIENNE (42)	345 325 534	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
FL Sarl	"LENS (62)"	418 688 008	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
FREIUS Sarl	FREIUS (83)	398 953 588	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
GDP DEUTSCHLAND	BONN Allemagne	DE 209 386 775	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
GDP DEVELOPMENT SA	JUMET (Belgique)	BE 460 913 712	Franchiseur	100.00	100.00	IG
GDPG GENT	"GENT (Belgique)"	BE 880 267 377	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
GERARD Sarl	LA VALETTE (83)	339 570 830	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
GREGOSAND Sarl	VEDENE (84)	424 098 374	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
IBERIA	SAN BOI DE LLOBREGAT (Es)	A 612 749 16 ES	Dépôt vente du particulier	99.95	99.95	IG
IMMA DIFFUSION Sarl	TOULOUSE (31)	408 030 781	Dépôt vente du particulier	99.80	99.80	IG
JAITY Sarl	LORIENT (56)	394 679 617	Dépôt vente du particulier	99.80	99.80	IG
JLT Sarl	LE BOUSCAT (33)	433 997 202	Dépôt vente du particulier	99,99	100	IG
JYD	ANVERS (Belgique)	BE 464 432 337	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
LA BOCCA Sarl	CANNES (06)	695 420 125	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG

Liste des entreprises consolidées au 30/09/2006



Sociétés	Siège	N° Siret	Activité	% intérêts	% contrôle	consolidation
LA VESOULETTE Sarl	VESOUL (70)	452 946 494	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
LE LEZ Sarl	CASTELNAU LE LEZ (34)	350 653 648	Dépôt vente du particulier	99.00	99.00	IG
LIRAC Sarl	HAGONDANGE (57)	421 357 534	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
LOGODEN Sarl	THEIX (56)	419 854 237	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
LOMME Sarl	LOMME (59)	429 207 152	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
MAES Sarl	MERIGNAC (33)	342 632 122	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
MARCEL Sarl	LES PENNES MIRABEAU (13)	329 517 707	Dépôt vente du particulier	99.50	99.50	IG
MARIE Sarl	AVIGNON (84)	337 845 002	Dépôt vente du particulier	99.80	99.80	IG
MARION Sarl	QUIMPER (29)	388 984 981	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
MASKAL Sarl	TINQUEUX (51)	382 737 484	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
METZ Sarl	MARLY (57)	421 259 714	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
NATHAND Sarl	OLLAINVILLE (91)	407 866 821	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
ORANGERAIE Sarl	ST MITRE/REMPARTS (13)	414 392 894	Dépôt vente du particulier	99,99	100.00	IG
PATRICK Sarl	ST FONS (69)	342 519 345	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
PROXIMA Sarl	PERPIGNAN (66)	398 841 692	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
SCI LES CANAUX	LES ANGLES (30)	421 214 651	Immobilier	99,99	100	IG
SCI LES DRAILLES	AVIGNON (84)	394 674 725	Immobilier	99.00	99.00	IG
SCI LES FAISSES	LES ANGLES (30)	352 093 678	Immobilier	100.00	100.00	IG
SCI LES LAUZES	VALENCE (26)	344 860 648	Immobilier	51.00	51.00	IG
SCI WOIPPY	WOIPPY (57)	434 237 814	Immobilier	100.00	100.00	IG
ST EMILION Sarl	COIGNIERES (78)	422 072 728	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
TREWISE Sarl	ROANNE (42)	449 455 294	Dépôt vente du particulier	100,00	100,00	IG
TROC EUROPE Sarl	VILLEFRANCHE (69)	390 773 844	Dépôt vente du particulier	100.00	100.00	IG
TROC.COM SAS	LES ANGLES (30)	442 421 582	Site Internet	75.35	75.35	IG
TROGERONE	GERONE (Espagne)	B 624 75 488 ES	Dépôt vente du particulier	99,95	100	IG

IG : Intégration globale

Evolution du périmètre de consolidation

La variation du périmètre correspond aux opérations suivantes :

Acquisition des filiales : SARL CORTOREP à Caen (14), SARL ELIKSIR à Mulhouse (68), SARL CECIAUDE à Pertuis (84), SARL PATRICK à Saint Fons (69), SARL FL à Lens (62), SARL TREWISE à Roanne (42), GDPG Bvba à Gent (Belgique), AKZEPTA GmbH à Braunsfeld (Allemagne) et DEPOT GmbH à Saint Augustin (Allemagne).

Autres : Néant

Création de filiale : Néant

Cession de filiales : SCI LES ROUBINES et BRING'S GmbH

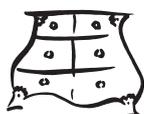
Rémunération des organes de direction

Au cours de l'exercice, les sommes suivantes ont été versées au titre des rémunérations des organes de direction du groupe :

- Conseil de surveillance : 54 K€
- Directoire : 63 K€



Bilan social TROC DE L'ILE



ACTIF (en €)			30.09.06	30.09.05
	Brut	Amort / Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations Incorporelles</i>				
Concession, brevet et marques	62 328	35 081	27 247	1 813
Fonds commercial	3 460 593		3 460 593	3 460 593
<i>Immobilisations Corporelles</i>				
Constructions	26 235	20 988	5 247	7 871
Installations techniques matériel & outillage	416	416	0	0
Autre immobilisation corporelles	231 949	132 964	98 985	128 640
<i>Immobilisations Financières</i>				
Participations	5 354 978	702 276	4 649 702	4 724 906
Prêts	374 233	94 233	280 000	220 809
Autres immobilisation financières	31 614		31 614	31 614
Total Actif Immobilisé	9 542 346	988 958	8 553 388	8 576 246
ACTIF CIRCULANT				
Clients	1 585 111	13 218	1 571 893	1 199 527
Autres créances	4 250 904	505 819	3 745 085	3 033 122
Autres valeurs mobilières	18 579		18 579	0
Disponibilités	191 915		191 915	277 277
Charges constatée d'avance	5 728		5 728	10 793
Total Actif Circulant	6 052 237	519 037	5 533 200	4 520 719
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir			0	0
Total Général	15 594 583	1 507 995	14 086 588	13 096 965

Comptes Sociaux



Bilan social TROC DE L'ILE



	30.09.06	30.09.05
PASSIF (en €)		
Capital social	5 380 800	5 380 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport...	777 704	777 704
Réserve légale	128 225	107 978
Réserve réglementée (3)	0	25 067
Autres réserves	446 940	440 744
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	633 780	404 935
Provisions réglementées		
Capitaux propres	7 367 449	7 137 228
Provisions pour risques & charges	0	199 897
Emprunts, dettes auprès des établis.Crédit (5)	1 882 893	1 697 388
Emprunts et dettes financières divers	1 961 725	1 969 027
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149 038	863 730
Dettes fiscales et sociales	559 244	619 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 825	
Autres dettes	861 584	399 650
Produits constatés d'avance (4)	248 830	210 542
Dettes et régularisation	6 719 139	5 759 840
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecart de conversion passif		
Total Général	14 086 588	13 096 965
RENVois		
(3)-Dont réserve spéciale de plus-values à long terme	0	25 067
(4)-Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	5 654 564	4 460 684
(5)-Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	18 890	101 327

Comptes sociaux

Compte de résultat de l'exercice en €



	30.09.06	30.09.05
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de Marchandises		
Production vendue service	4 888 985	4 854 320
Chiffre d'Affaires Net	4 888 985	4 854 320
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	20 980	32 993
Autres produits	246	10 623
Total des Produits d'Exploitation	4 910 211	4 897 936
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières	53	
Autres achats et charges externe	2 788 251	2 950 447
Impôts, taxes et versements assimilés	86 372	64 412
Salaires et traitements	1 231 543	1 087 012
Charges sociales	575 104	465 690
Dotations d'exploitation sur immobilisation	33 469	52 655
Dotations d'exploitation sur l'actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques & charges		
Autres charges	84 251	110 392
Total charges d'exploitation	4 799 043	4 730 608
RESULTAT D'EXPLOITATION		
	111 168	167 328
Produits financiers	1 000 569	750 342
Produits financiers de participation	14 582	8 178
Autres intérêts et produits assimilés	499 968	534 057
Reprise sur provision et transfert de charges		
Total produits financiers	1 515 119	1 292 577
CHARGES FINANCIÈRES		
dotations financières aux amortissement provisions	989 342	787 051
Intérêts et produits assimilés	146 533	127 639
Différence négatives de change		
Total charges financières	1 135 875	914 690
RESULTAT FINANCIER		
	379 244	377 887
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		
	490 412	545 215
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		78 391
Produits exceptionnels sur opérations en capital	663 716	84 173
Reprise sur provisions et transfert de charges	199 897	72 136
Total des Produits Exceptionnels	863 613	234 700
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	120 979	39 600
Charges exceptionnelles sur opération en capital	599 266	97 094
Charges exceptionnelles aux amortissements & provisions		179 897
Total Charges Exceptionnelles	720 245	316 591
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	143 368	-81 891
Impôt sur les bénéfices		58 389
BENEFICE OU PERTE	633 780	404 935

Annexe aux Comptes Sociaux Exercice clos le 30/09/2006

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2006 dont le total est de 14 086 588 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dégagant un bénéfice de 633 780 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2005 au 30 septembre 2006.

Informations significatives

(C. com. art. 9 al.5-6, art. 11, art. D8 al. 5)

La société a été introduite au Marché Libre de la Bourse de Paris le 12 mars 1997

(SICOVAM 3110, Code ISIN - International Securities Identification Numbers : FR0000031106 – MLTRO).

Acquisitions

Nous nous sommes porté acquéreurs de l'intégralité du capital des SARL suivantes auprès d'anciens franchisés :

- SARL CORTOREP (CAEN)
- SARL ELIKSIR (MULHOUSE)
- SARL CECIAUDE (PERTUIS)
- SARL PATRICK (ST FONTS)
- SARL FL (LENS)
- SARL TREVISE (ROANNE)

Par l'intermédiaire de notre filiale de droit allemand, GDP Development Deutschland, nous avons acquis le fonds de commerce appartenant à la société DEPOT GmbH à Saint Augustin, et les parts sociales composant le capital de la société AKZEPTA GmbH à BRAUNSFELD.

Par l'intermédiaire de notre filiale de droit belge, GDP Development, nous avons acquis le fonds de commerce de la société GDPG Bvba à Gent.

Cessions

• Cession de participations :

Nous avons cédé nos participations de 26% au capital des sociétés franchisées suivantes : SARL BLUESUN, SARL FRAT, SARL QUADRANT, SARL ALLIANCE, SARL CEALAS, SARL ROBO et SARL PIERISA.

• Cession de filiales :

Nous avons cédé l'intégralité de la participation que nous détenons au capital de la société de droit allemand BRING'S GmbH à un nouveau franchisé ; nous avons également cédé notre participation au capital de la SCI LES ROUBINES.

Faits caractéristiques de l'exercice



Principes, règles et méthodes comptables



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du Décret Comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement d'estimation

Afin d'harmoniser le calcul du test de dépréciation annuel (« Impairment test ») avec celui appliqué dans les comptes consolidés pour l'évaluation du fonds commercial, de nouvelles modalités de calcul ont permis d'affiner l'évaluation des titres de participation.

Pour chacune des filiales :

- une provision sur titres de participation a été constatée lorsque la valeur de la filiale - déterminée en ajoutant à l'actif net corrigé la valeur d'utilité du fonds commercial (le cas échéant, diminuée du fonds commercial figurant à l'actif des comptes de la filiale) est inférieure à la valeur d'acquisition des titres de participation.
- une provision sur compte courant a été constatée lorsque la valeur recouvrable estimée est inférieure au montant inscrit en compte courant.

La valeur d'utilité est déterminée par référence aux flux de trésorerie prévisionnels actualisés des dix prochaines années auxquels est ajoutée une valeur terminale déterminée en actualisant à l'infini un flux de trésorerie normatif au lieu d'une estimation forfaitaire retenue jusqu'au 30 septembre 2005 correspondant à 60% de la marge quel que soit l'emplacement géographique et le niveau de rentabilité du magasins concerné.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Une dépréciation est enregistrée en cas de perte de valeur par rapport à la valeur comptable.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Aménagements et autres immobilisations corporelles 5, 7 et 10 ans

• Immobilisations financières

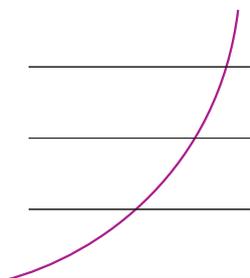
Les titres de participation ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de la filiale est inférieure à sa valeur comptable.

• Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.





Notes sur le Bilan



Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce figurant à l'actif pour un montant de 3 461 K€ résulte de la fusion-absorption Troc SA / Cejibe.

Immobilisations corporelles et financières - valeurs brutes (K€)

	Solde au 01/10/05	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/06
Immobilisations Corporelles	260	9	10	259
Immobilisations Financières	5 098	882	220	5 760
Total	5 358	891	230	6 019

Amortissements (K€)

	Solde au 01/10/05	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/06
Immobilisations Incorporelles	33	2		35
Immobilisations Corporelles	123	31		154
Total	156	33		189

Etat des échéances des créances (K€)

Créances	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à + d'un an
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 585	1 585	
Personnel et charges sociales	6	6	
Etat, et autres collectivités publiques	158	158	
Groupe et associés	3 489	3 489	
Débiteurs divers	598	598	
Total	5 836	5 836	

Produits à recevoir (K€)

	30/09/06	30/09/05
Clients, factures à établir	333	285
Fournisseurs, avoirs à recevoir		9
Personnel, produits à recevoir		
Total	333	294

Charges constatées d'avance (K€)

	30/09/06	30/09/05
Charges d'exploitation	6	11
Total	6	11

Produits constatés d'avance (K€)

	30/09/06	30/09/05
Charges d'exploitation	249	211
Total	249	211

Notes sur le Bilan



Composition du capital social (K€)

Le capital social s'élève à 5 381 K€ au 30 septembre 2006.

Capital social : Action ou parts sociales - Valeur nominale 8 €

Nombre de titres début d'exercice672 600

Nombre de titres émis0

Nombre de titres remboursés ou annulés.....0

Nombre de titres fin d'exercice.....672 600

	Solde au 01/10/05	+	-	Solde au 30/09/06
Capital social	5 381			5 381
Prime d'émission	778			778
Réserve légale	108	20		128
Réserve réglementées	25			25
Autres réserves	441		19	422
Résultat N-1	405		405	
Résultat N		634		634
Total	7 138	654	424	7 368

(1) : dividende distribué : 405 K€

Provisions (K€)

	Solde au 01/10/05	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/06
Provisions pour risques et charges				
Pour litiges				
Pour charges	200		200	
Total	200		200	
Provisions pour dépréciation				
Sur participations	121	645	60	706
Sur autres immo financières		94		94
Sur créances clients et rattachés	13			13
Sur comptes courants	695	251	440	506
Total	829	990	500	1 319

Les provisions pour charges constatées au cours de l'exercice précédent et relatives à des charges d'exploitations ont été reprises, les sommes concernées ayant été acquittées au cours de l'exercice.

Détail des provisions sur participations :

- Au 30/09/2006, une provision de 705 K€ a été constatée sur les titres des filiales, dont la dotation de l'année (645 K€) se décompose comme suit : GDP DEUSTCHLAND (75 K€), SARL COSTIERES (8 K€), SARL DEMA (8 K€), SARL ETIENNE (35 K€), SARL FL (45 K€), SARL GREGOSAND (123 K€), SARL IMMA DIFFUSION (123 K€), SARL LA VESOULETTE (8 K€), SARL METZ (8 K€), SARL NATHAND (127 K€), SARL MARION (45 K€), SARL JLT (38 K€) et SCI LES CANAUX (2 K€).

Etats des échéances des dettes (K€)

	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à + d'un an
Emprunts auprès des étab. de crédit	1 883	818	1 065
Emprunts et dettes financières diverses	5	5	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 149	1 149	
Personnel et comptes rattachés	249	249	
Dettes fiscales et sociales	311	311	
Dettes sur immo	56	56	
Groupe et associés	1 957	1 957	
Autres dettes	862	862	
Total	6 472	5 407	1 065



Notes sur le Bilan



Charges à payer (K€)	30/09/06	30/09/05
Intérêts courus à payer	18	6
Associés, jetons de présence		
Fournisseurs, factures non parvenues externes	177	120
Fournisseurs, factures non parvenues groupe	392	230
Personnel et Charges sociales charges à payer	222	227
Etat et autres collectivités publiques, charges à payer	55	37
Divers charges à payer	33	
Total	897	620

Eléments concernant les entreprises liées (K€)	2006	2005
Actif		
Créances clients et comptes rattachés	992	628
Autres créances	3 489	3 497
Passif		
Emprunt et dettes financières divers	1 841	1 805
Fournisseurs et comptes rattachés	784	410
Dettes sur immobilisation		
Autres dettes		
Compte de résultat		
Produits financiers	1 500	1 284
Charges financières	1 054	850

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier (K€)	2006	2005
Produits financiers de participation	1 000	662
Intérêts et produits assimilés	15	97
Intérêts et produits assimilés	500	534
Dotations aux provisions	-989	-787
Intérêts et charges assimilées	-147	-128
Total	379	378

Résultat exceptionnel (K€)	2006	2005
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		78
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-121	-40
Produits exceptionnels sur opérations en capital	664	84
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	-599	-97
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-180
Reprises sur provisions et transfert de charges	200	72
Total	144	-83

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion (121 K€) correspondent à des régularisations de cautions et rappels d'arriérés de loyers pour des filiales cédées au cours des exercices précédents. Ces sommes avaient fait l'objet de provisions (dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions 181 K€) ces provisions ont été reprises au cours de l'exercice.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du Chiffre d'affaires (K€)

	2006	2005
Chiffre d'affaires France (Prestations de services)	4 889	4 854
Chiffre d'affaires Export		

Autres informations



Engagements financiers hors bilan (K€)

Engagement donné : caution prêt à SCI ESCALA

- Montant total : 450 K€
- Capital restant dû au 30/09/06 : 355 K€

Engagements reçus

- Néant

Dettes garanties par des suretés réelles (K€)

- Néant

Engagements hors bilan pris en matière de pensions retraites et indemnités assimilées

Hypothèses retenues :

- Départ à 65 ans,
- 3 % de probabilité de départ volontaire,
- 2% de taux moyen d'augmentation des salaires,
- 2,5% de taux d'actualisation,
- 40% de taux de charges sociales.

Le montant des engagements pris en matière de retraite au 30/09/2006 est estimé à 104 K€.

Effectif

	2006	2005
Cadres	15	15
Non cadres	17	17

Rémunérations des dirigeants (K€)

	2006	2005
Organe d'administration (jetons de présence)	54	54
Organe de direction	63	63

Fiscalité

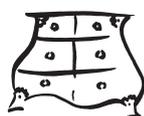
Au 01/10/05 l'option pour le régime d'intégration fiscale est arrivée à échéance et n'a pas été reconduite, nous avons opté pour l'exercice 2006 pour le régime des sociétés mères et filiales.



Filiales et Participations



Tableau des filiales et participations au 30/09/2006



NOM DES SOCIÉTÉS

Filiales détenues à + de 50 %

NOM DES SOCIÉTÉS	Capital en €	Quote part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenues brute	Valeur comptable des titres détenues nette	Montant des prêts et avances accordés	Montant des cautions et avals donnés	Montant des dividendes encaissés	Créances rattachées	Chiffre d'affaires 2006	Résultat	Capitaux propres avant affectation du résultat
DOLE TRADE	393 663	100,00%	399 416	399 416	51 504				46 495	22 151	456 809
GDP DEVELOPMENT DEUTCHLAND	150 000	100,00%	150 000	75 000	471 000			280 000	839 612	-244 725	-616 889
GDP DEVELOPMENT BELGIQUE	99 157	100,00%	1 529 980	1 529 980	165 000				1 137 454	-44 283	152 835
SARL AGORA TROC	7 622	99,60%	101 951	101 951					603 656	90 500	8 430
SARL ALIZES	7 622	99,60%	1 951	1 951					662 496	6 270	-12 812
SARL BACG	8 000	99,88%	30 150	0	270 318				16 239	-13 122	-265 238
SARL LA BOCCA	8 000	99,80%	7 984	7 984					903 427	17 713	24 492
SARL CECIAUDE	8 000	100,00%	16	0	157 771				373 558	-162 976	-212 304
SARL CLAUDE	22 867	99,90%	182 939	182 939			28 181		805 757	39 735	64 889
SARL CORTOREP	7 622	99,80%	11 159	11 159	75 235				724 296	810	-77 004
SARL COSTIERES	35 000	99,71%	34 900	0	81 248				471 958	-24 103	-132 917
SARL CRISTAL	7 622	99,60%	66 106	66 106			79 578		835 655	40 889	49 273
SARL CSIV	7 622	99,60%	1 951	1 951					634 307	-13 068	-4 640
SARL DEMA	8 000	99,75%	7 980	0	53 891				613 531	17 483	-81 352
SARL ELIKSIR	7 622	99,60%	1 951	1 951	50 959				707 923	41 225	-107 381
SARL ETIENNE	35 000	99,71%	34 900	0	204 474				497 612	-9 594	-235 246
SARL FL	7 622	99,80%	74 715	29 520	63 387				635 774	-31 211	-86 184
SARL FREIUS	38 112	99,92%	0	0	63 060				782 146	7 639	-101 288
SARL GERARD	15 245	100,00%	92 994	92 994			104 634		1 298 377	88 454	105 223
SARL GREGOSAND	8 000	99,88%	122 692	0	2 415				728 789	11 864	-23 625
SARL IMMA DIFFUSION	7 622	99,60%	151 840	29 141	110 077				728 914	16 887	-62 167
SARL JAITY	7 622	99,80%	106 715	106 715			51 225		700 426	46 901	55 285
SARL JLT	7 700	99,00%	38 429	0	95 714				213 284	-21 266	-71 230
SARL LE LEZ	7 622	99,00%	106 714	106 714			84 818		815 318	95 353	103 737
SARL LIRAC	38 112	100,00%	38 112	38 112		91 469			704 787	14 579	49 991
SARL LOGODEN	7 622	99,60%	7 590	7 590					596 185	2 496	11 170
SARL LOMME	35 000	100,00%	35 000	35 000	306 724				671 810	-51 988	-328 745

**Tableau des
filiales et
participations
au 30/09/2006**



NOM DES SOCIÉTÉS <i>Filiales détenues à + de 50 %</i>	Capital en €	Quote part du capital détenue (%)	Valeur brute comptable des titres détenus	Nette	Montant des prêts et avances accordés	Montant des cautions et avals donnés	Montant des dividendes encaissés	Créances rattachées	Chiffre d'affaires 2005	Résultat	Capitaux propres avant affectation du résultat
SARL MAES	7 622	100,00%	167 694	167 694			54 168		1 189 680	77 318	85 702
SARL MARCEL	15 245	99,50%	234 009	234 009			108 254		1 711 722	108 021	124 790
SARL MARIE	7 622	99,80%	0	0			40 048		774 985	25 509	33 893
SARL MARION	7 622	99,80%	78 354	33 596	158 131		12 806		2 255	25 210	33 594
SARL MARKINFO	66 000	100,00%	206 721	206 721	245 611				1 609 364	23 414	221 409
SARL MASKAL	7 622	100,00%	44 681	44 681			24 726		827 617	44 973	53 357
SARL METZ	8 000	100,00%	8 000	0	8 919		1 404		524 528	-4 974	20 169
SARL NATHAND	7 622	99,80%	127 145	0	30 727				524 614	-9 886	-59 549
SARL ORANGERAIE	38 112	99,60%	37 960	37 960			65 425		712 609	15 942	57 865
SARL PATRICK	7 500	100,00%	476 400	476 400					1 323 075	61 905	226 518
SARL PROXIMA	7 622	99,60%	4 546	4 546					783 347	44 525	-25 669
SARL St. EMILION	38 112	100,00%	38 112	38 112	23 415				862 882	38 724	-25 511
SARL TREVISE	8 000	99,80%	16	0	141 989				412 325	-84 280	-202 167
SARL TROC EUROPE	7 622	99,60%	103 821	103 821			63 076		695 839	9 764	18 148
SAS TROC.COM	63 100	75,35%	49 000	49 000					199 102	5 004	72 817
SARL LA VESOULETTE	8 000	99,80%	7 984	0	36 088				594 944	-10 652	-44 044
SA DTI JUMET	62 000	0,04%	1	1					1 454 356	46 311	125 237
SA JYD BVBA	18 592	0,27%	2	2					1 099 116	781	-35 790
SCI LES CANAUX	1 524	99,00%	1 509	0	344 211	315 434			54 028	-10 243	-87 408
SCI LES DRAILLES	1 524	99,00%	38 875	38 875	170 515	263 461			67 078	19 592	105 942
SCI LES FAISSES	1 524	100,00%	130 191	130 191	73 315	303 420			85 654	32 134	194 949
SCI LES LAUZES	15 245	51,00%	85 067	85 067		19 519	51 000		62 076	44 361	152 426
SCI WOIPY	0	100,00%			23 659				0	-5 747	-3 978
TROC IBERIA	120 000	99,95%	121 300	121 300			99 987		1 289 997	107 326	259 952
TROGERONE	9 000	10,00%	900	900	9 751				652 131	22 838	-15 123
TOTAL			5 300 425	4 599 052	3 489 111	993 304	869 330	280 000			

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TROC DE L'ILE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :

- Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement dans les comptes. Cependant, tel que décrit dans l'annexe, des tests de perte de valeur (impairment tests) sont réalisés en fin d'exercice pour apprécier la justification d'une absence de provision sur ces actifs.
- Les titres de participation ainsi que les comptes courants des filiales inscrits à l'actif font l'objet de tests de perte de valeur – selon une méthode affinée en 2006 et basée sur l'actualisation des cash-flows prévisionnels – permettant de justifier les éventuelles dépréciations à constater.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons par ailleurs apprécié le bien-fondé et la pertinence du changement d'estimation mis en œuvre à compter de l'exercice 2006 concernant la valorisation des titres de participation des filiales et les éventuelles dépréciations à constater.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celle-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait aux Angles et à Marseille, le 5 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Frédéric RAMBALDI

MAZARS S.A.
Patrick ZIRAH
Associé



Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées exercice clos le 30/09/2006



Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société civile PJB

Autorisation du Conseil de Surveillance du 15 septembre 2006.

Personne concernée : Monsieur Jean-Pierre Boudier.

Nature et objet : Cession des titres de la SCI LES ROUBINES.

Modalités : TROC DE L'ILE SA a cédé le 27 septembre 2006, l'intégralité des 199 parts sociales qu'elle détenait dans le capital de la SCI LES ROUBINES au profit de la Société Civile JPB pour un montant de 398 000 € (trois cent quatre vingt dix huit mille euros).

Le paiement intégral de cette cession a été réalisé le 13 novembre 2006.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice .

Avec la SCI LES DRAILLES

Nature et objet : Contrat de bail sur les locaux à usage de bureaux constituant l'école de formation, sise dans le magasin d'Avignon (84000).

Loyer facturé au cours de l'exercice : 9 147 euros.

Avec la SCI LES FAYSES

Nature et objet : Contrat de bail sur les locaux à usage de bureaux constituant le siège social de la société TROC DE L'ILE.

Modalités : Les charges constatées sur l'exercice s'élèvent à 77 747 euros au titre du loyer et à 6 890 euros au titre des charges refacturées.

Avec les Sociétés SCI LES CANAUX, SCI LES FAYSES, SCI LES DRAILLES, SCI LES LAUZES et SCI LES ROUBINES et SCI WOIPPY

Nature et objet : Contrat de prestations de services pour une assistance comptable, financière et juridique de la part de la Société TROC DE L'ILE.

Modalités : Facturation sur la base d'un taux horaire de 27,45 euros HT.

Les produits facturés au titre de l'exercice s'élève à 1 700 euros HT à la SCI LES LAUZES.

Fait aux Angles et à Marseille, le 5 mars 2007

Les Commissaires aux Comptes

Frédéric RAMBALDI

MAZARS S.A.
Patrick ZIRAH
Associé

Table de Concordance

La table thématique ci-dessous, requise par les Autorités des Marchés Financiers dans le cadre de ses règlements et instructions ; vise à faciliter la lecture du présent rapport.

Attestations des responsables

Attestation des responsables du document de référence	48
Attestations des contrôleurs légaux des comptes	49, 78
Politique d'information	Néant

Renseignements de caractère général

Emetteur	
Réglementation applicable	24
Capital	
Particularités	25
Capital autorisé non émis	Néant
Capital potentiel	Néant
Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	25
Marché des titres	
Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	23
Dividendes	22

Capital et droits de vote

Répartition actuelle du capital et des droits de vote	22
Evolution de l'actionnariat	22
Pacte d'actionnaires	22

Activité du groupe

Organisation du groupe (relations mère et filiales, informations sur les filiales)	64
Chiffres clés du groupe	17
Information chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou pays)	54, 62
Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	8-13
Politiques d'investissements	18
Indicateurs de performance	17

Analyse des risques du groupe

Facteurs de risques	
Risques de marché (liquidité, taux de change, portefeuille d'actions)	34
Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication)	34



Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels)	34
Risques industriels liés à l'environnement	34
Assurances et couverture des risques	34

Patrimoine, situation financière et résultats

Comptes consolidés et annexes	50-63
Engagements hors bilan	63
Information financière pro forma	Néant
Comptes sociaux	66-74

Gouvernement d'entreprise

Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance	18
Composition et fonctionnement des comités	18, 19
Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées)	35
Dix premiers salariés ou mandataires sociaux (options consenties et levées)	35
Conventions réglementées	79
Rapport du Président (art 225-37, Alinéa 6 du Code du Commerce)	40
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président en ce qui concerne les procédures de contrôle interne (art L225-235)	42

Evolutions récentes et perspectives

Evolutions récentes	20, 35
Perspectives	32

Rapport de gestion du groupe

28-41